



les chiffres clés  
**des arts du cirque  
& des arts de la rue**

2010

memento

HOUSERS

# INTRODUCTION

De la naissance dans les années 70 à la décennie 2000 qui s'achève, les paysages des arts de la rue et du cirque contemporain ont évolué à une allure impressionnante. L'apparition de ces deux champs disciplinaires, si proches et si lointains, est un précipité d'histoire d'un mouvement artistique : de l'émergence à la reconnaissance, de la marge à l'institutionnalisation. Après deux décennies (80 et 90) de développement exponentiel (multiplication du nombre de compagnies, de festivals, création de lieux de résidence et/ou de diffusion, constitution de réseaux et d'organisations professionnels comme le Syndicat des nouvelles formes des arts du cirque devenu le Syndicat du cirque de création et la Fédération des arts de la rue), les années 2000-2010 semblent être celles de l'approfondissement de la structuration et de la stabilisation. En outre, aux yeux de beaucoup, l'année 2003, marquée par le conflit des intermittents du spectacle, constitue une date charnière, de rupture et de remise en question.

Réalisée à partir des données collectées par HorsLesMurs, la publication *Les chiffres clés des arts de la rue et des arts du cirque 2010* met en évidence, à partir de 2005, un ralentissement de l'évolution du nombre de compagnies et de spectacles créés. La connaissance socio-économique des deux champs reste parcellaire, mais les chiffres ici présentés résonnent avec deux études sectorielles parues (en 2000 sur les arts de la rue et en 2006 sur le cirque). Le fonctionnement des équipes artistiques de rue comme de cirque est proche de celui du modèle-type de la compagnie de spectacle vivant indépendante : faibles moyens de production, manque d'emplois permanents entraînant une polyvalence des tâches subie, dépendance à la vente qui engendre pour partie un formatage des créations. Ce tableau assez morose ne doit pas occulter que la France reste, en Europe, un territoire de vitalité artistique et culturelle majeure dans les arts de la rue et du cirque.

Du côté des politiques publiques, l'intervention de l'État, qui a débuté dans les années 90, s'est stabilisée au début des années 2000, combinant une intégration aux dispositifs existant (accès à l'aide à la production dramatique et au conventionnement en DRAC) et des dispositifs spécifiques répondant aux singularités des deux secteurs (par exemple à l'aide à l'itinérance pilotée par la DMDTS, devenue DGCA, au sein du ministère). Figurent dans cette étude les crédits centraux et déconcentrés des années 2007 et 2008. L'intervention publique, ce sont aussi les collectivités locales qui jouent un rôle majeur dans le financement de la culture et de la création artistique en France. HorsLesMurs publie les données d'un questionnaire envoyé aux régions métropolitaines. Le poids des régions se confirme, avec de grandes disparités, dans le soutien aux arts de la rue et du cirque.

HorsLesMurs accompagne l'histoire des deux champs artistiques depuis 1993 (1996 pour les arts du cirque). Avec la collection **memento** et la publication de ce premier numéro, notre centre de ressources souhaite développer sa mission d'observateur privilégié et contribuer à une connaissance toujours plus juste des arts de la rue et des arts du cirque.

## Méthodologie

Depuis sa création, HorsLesMurs développe une base de données rassemblant des fiches d'artistes et de compagnies, de spectacles, de lieux de résidence et/ou de diffusion, de festivals. Cette base de données, connue sous la forme éditée du *Goliath, l'annuaire des professionnels de la création hors les murs*, regroupe plus de 8 200 fiches, consultables sur le site de HorsLesMurs ([www.horslesmurs.fr](http://www.horslesmurs.fr)). Elle contient également des informations non accessibles en ligne (budgets annuels moyens, taille des équipes, nombre de compagnies programmées par les festivals et les lieux, etc.). L'exploitation de ces informations constitue le fondement des chiffres présentés ici. Quelques précisions méthodologiques s'imposent. Tout d'abord, l'inscription dans la base de données est gratuite et repose sur l'autodéclaration. Ensuite, les fiches sont mises à jour aussi régulièrement que possible mais le temps le plus propice à l'actualisation est la publication du *Goliath*, tous les trois ans. Certaines fiches restent donc inchangées pendant une période relativement conséquente. Enfin, les réponses à certaines questions n'étant pas obligatoires, le nombre de répondants peut varier d'une question à l'autre. Malgré ces variables, dont certaines seront ajustées à l'avenir, HorsLesMurs dispose à ce jour de la source d'information la plus développée pour les arts du cirque et de la rue. La publication des *Chiffres clés des arts du cirque et des arts de la rue 2010* est l'occasion de rendre accessible au plus grand nombre ces données et de contribuer ainsi à une meilleure connaissance des arts du cirque et de la rue.

# SOMMAIRE

## ARTISTES & COMPAGNIES

### LES ARTS DU CIRQUE P. 4

#### ARTISTES et COMPAGNIES P. 4

##### Moins de nouvelles compagnies

##### Une économie qui reste fragile

L'association loi 1901 en tête

Des équipes relativement restreintes

Une majorité de budgets annuels moyens en dessous de 100 000 euros

#### SPECTACLES P. 7

##### Plus de 940 spectacles disponibles

Une augmentation du nombre de spectacles disponibles par compagnie

Nombre de spectacles disponibles par compagnie

##### La prépondérance des petites formes

Un petit nombre d'artistes par spectacle

Deux types de durée de spectacle

Des prix de vente peu élevés

Une jauge moyenne de quelques centaines de spectateurs

##### Un maintien des espaces autonomes d'accueil du public

### LES ARTS DE LA RUE P. 9

#### ARTISTES et COMPAGNIES P. 9

##### Un nombre d'équipes artistiques en stabilisation

##### Des équipes artistiques en situation économique fragile

L'association loi 1901 en tête

Des équipes majoritairement petites

2/3 des budgets annuels moyens en dessous

de 100 000 euros

#### SPECTACLES P. 12

##### Plus de 2500 spectacles de rue

Nombre de spectacles disponibles par compagnie

##### Les petites formes dominant

Un petit nombre d'artistes par spectacle

Des spectacles d'une durée moyenne de 30 à 60 minutes

Des prix de vente peu élevés

Des jauges de spectacles variées

Une majorité de spectacles fixes

##### De rares espaces autonomes d'accueil du public

## LA DIFFUSION / SOUTIEN À LA CRÉATION

### LES FESTIVALS P. 16

Une concentration territoriale

Une focalisation sur la période printemps-été

Une dizaine de compagnies accueillies en moyenne

De petites équipes d'organisation

Une majorité de budgets annuels moyens sous la barre des 100 000 euros

### LES LIEUX DE DIFFUSION ET DE RÉSIDENCE P. 21

Les arts du cirque entre lieux spécialisés et scènes généralistes

Les lieux de diffusion

Les lieux de résidence

#### Les Pôles des Arts du Cirque

Les arts de la rue : une logique qui reste événementielle

Les lieux de diffusion

Les lieux de résidence

Les Centres nationaux des arts de la rue et Lieux publics

## FINANCEMENTS PUBLICS

### LES FINANCEMENTS DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION P. 26

#### ARTS DU CIRQUE

Les crédits centraux et déconcentrés

Les compagnies conventionnées

#### ARTS DE LA RUE

Les crédits centraux et déconcentrés

Les compagnies conventionnées

### LES FINANCEMENTS DES RÉGIONS P. 31

#### ARTS DU CIRQUE

Tableau des financements

#### ARTS DE LA RUE

Tableau des financements

## BIBLIOGRAPHIE P. 38

# ARTISTES & COMPAGNIES

## > LES ARTS DU CIRQUE

Le paysage des artistes et des compagnies des arts du cirque en France se caractérise par une grande diversité. Taille des équipes, formats des spectacles, financements, etc. tous les facteurs attestent d'une variété, allant d'un extrême à l'autre de l'éventail. La diversité des esthétiques perdure également, pour preuve les 74 spécialités répertoriées, réparties en 19 grandes familles (acrobatie, art équestre, fil, jonglage...).

### ARTISTES ET COMPAGNIES

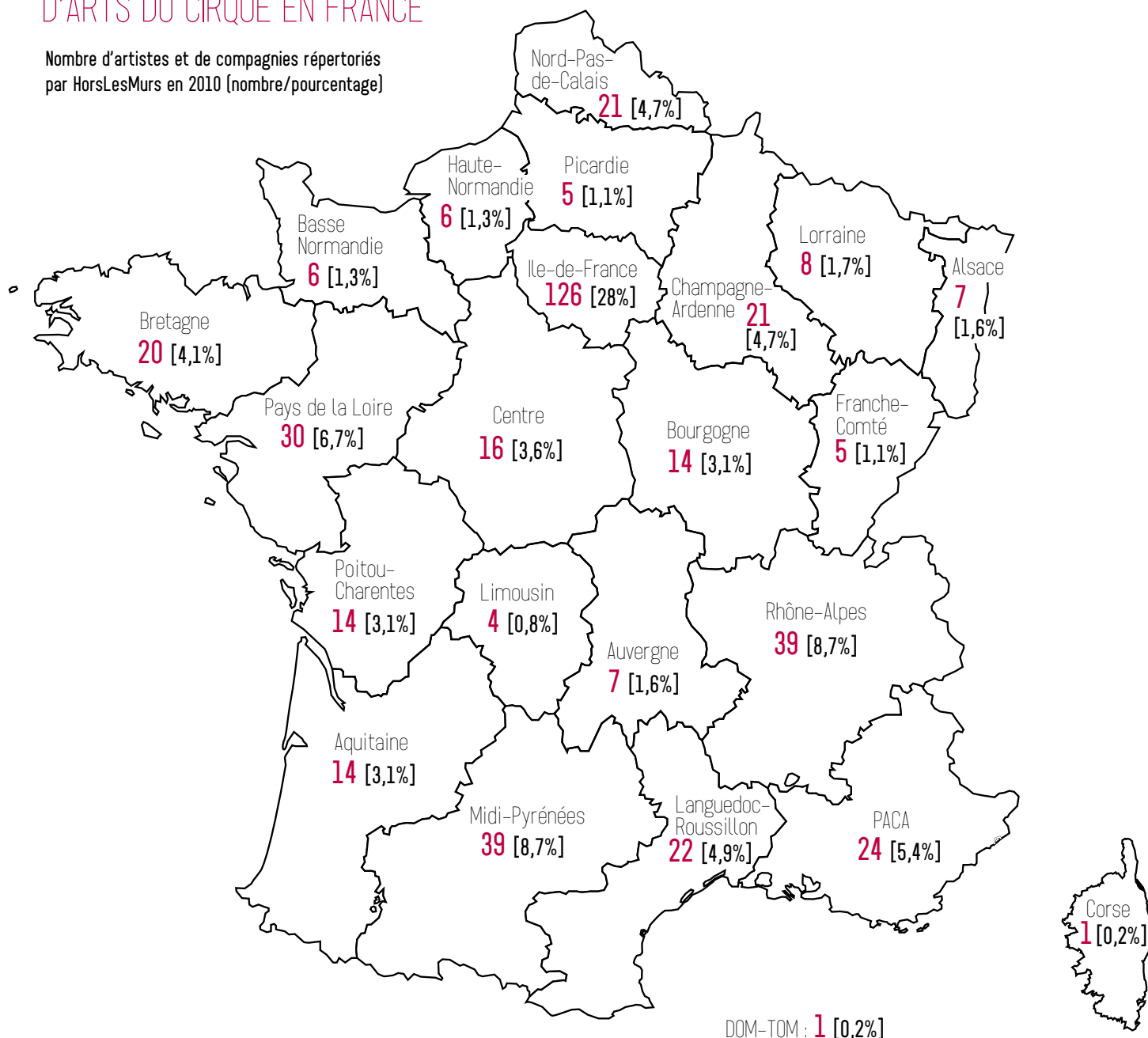
#### **Moins de nouvelles compagnies**

450 artistes et compagnies d'arts du cirque sont répertoriés, en janvier 2010, dans la base de données de HorsLesMurs. Ce chiffre a quasiment quintuplé en 20 ans (93 en 1990, 219 en 2000). L'augmentation a été constante puisque le nombre a plus que doublé à chaque nouvelle décennie. Cependant, au cours de la décennie 2000-2010, l'augmentation a ralenti à partir de 2005. Fin 2009, les artistes et compagnies ayant 5 ans ou moins d'existence représentent 17% des équipes, et ceux ayant de 6 à 10 ans 31%. L'étude menée par Gwénola David sur les arts du cirque, publiée en 2006 et basée sur des chiffres de 2002, soulignait une plus forte proportion d'artistes et de compagnies ayant moins de 5 ans d'existence (36,6%) et une proportion similaire d'artistes et de compagnies ayant de 6 à 9 ans d'existence (31%)<sup>1</sup>. La fin des années 90 et le début des années 2000 ont donc vu émerger un nombre conséquent d'artistes et de compagnies qui ont, pour beaucoup, poursuivi leur activité. En revanche, depuis l'année 2005, la création de nouvelles équipes est moindre.

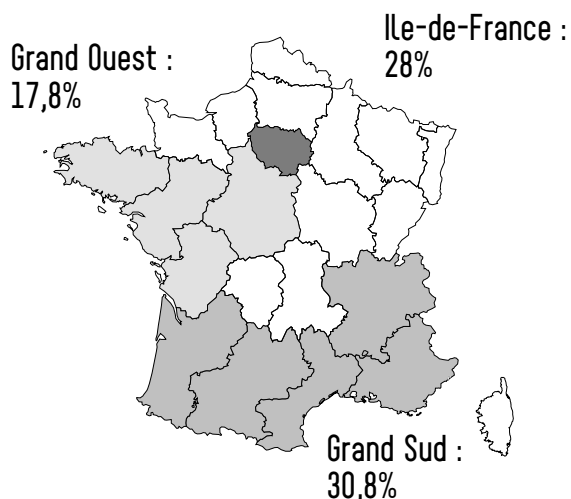
1. *Les Arts du Cirque, Logiques et enjeux économiques*, David Gwénola, Paris, La Documentation Française, 2006, p. 46. Les chiffres exploités provenaient de la base de données de HorsLesMurs.

# ARTISTES ET COMPAGNIES D'ARTS DU CIRQUE EN FRANCE

Nombre d'artistes et de compagnies répertoriés  
par HorsLesMurs en 2010 (nombre/pourcentage)



## TROIS GRANDS TERRITOIRES



« Le nombre d'artistes et de compagnies de cirque a presque quintuplé en 20 ans. Depuis 2005, moins de nouvelles compagnies se créent. »

La répartition par régions fait apparaître des disparités, déjà connues. La région Ile-de-France reste largement en tête avec 28% des artistes et compagnies répertoriés, suivie par les régions Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées (8,7%) puis la région Pays-de-la-Loire (6,7%). Trois territoires concentrant les artistes et compagnies se dégagent : l'Ile-de-France (28%), le Grand Sud (30,8%) et le Grand Ouest (17,8%). En comparaison avec les derniers chiffres publiés par HorsLesMurs en 2008<sup>2</sup>, la répartition n'a quasiment pas changé. Seule l'Ile-de-France a perdu plus d'un point, passant de 29,6% en 2007 à 28% en 2010.

## Une économie qui reste fragile

### L'association loi 1901 en tête

Sur les 450 artistes et compagnies répertoriés, 356 sont des compagnies et 86 sont des artistes<sup>3</sup>. 94% des compagnies ont une association loi 1901 pour statut juridique, 5,5% sont des sociétés commerciales (SA, SARL) et 0,5% des sociétés coopératives (SCOP, SCIC). Sur les 86 artistes, 96,5% se déclarent « artiste individuel » et 3,5% « indépendant ». La compagnie est le premier mode d'organisation dans le secteur des arts du cirque et l'association loi 1901 se confirme comme le statut juridique le plus massivement adopté.

### Des équipes relativement restreintes

Les équipes de cirque sont relativement petites, faisant appel à un noyau dur de collaborateurs artistiques et techniques réguliers. Sur les 225 réponses exploitables (50% du nombre total de répondants), 96% déclarent travailler régulièrement avec moins de 10 personnes rémunérées dans le cadre de CDD d'usage (régime de l'intermittence) et 66,5% avec moins de 5 personnes. Seuls 3,5% des répondants déclarent travailler régulièrement avec de 11 à 40 personnes et 0,5% avec plus de 50 personnes dans le cadre de ce même régime. Les données concernant l'emploi permanent ne sont pas exploitables, du fait d'un taux de réponse trop faible.

Ces chiffres corroborent l'étude *Les Arts du Cirque, Logiques et enjeux économiques*<sup>4</sup>. Gwénola David soulignait alors la nécessaire distinction entre les grandes entreprises de cirque classique qui emploient des équipes importantes généralement en CDD ou CDI à temps complet et les compagnies de cirque (se déclarant de cirque contemporain ou ne revendiquant ni l'appartenance au contemporain ni au classique) dont l'activité repose sur de petites équipes ayant le statut d'intermittent du spectacle, personnel administratif compris. « Par conséquent, écrit l'auteur, l'absence de salariés permanents est plus courante dans les compagnies récentes que chez les plus anciennes, plus fréquente dans le cirque contemporain que dans le cirque classique. »<sup>5</sup> Le fait que seules les principales équipes classiques sont répertoriées dans la base de données de HorsLesMurs explique donc aussi en partie les données. Celles-ci témoignent du fait que la situation des compagnies de cirque ne s'est pas améliorée du point de vue de l'emploi depuis l'étude publiée en 2006.

« 61% des équipes répertoriées déclarent un budget annuel moyen inférieur à 100 000 €. »

2. Chiffres datant de 2007, *Le Goliath, l'annuaire des professionnels de la création hors les murs*, p. 13 du guide arts du cirque, Paris, HorsLesMurs, 2008.

3. 8 non renseignés. HorsLesMurs répertorie principalement des collectifs et des compagnies.

4. *Les Arts du Cirque, Logiques et enjeux économiques*, op. cit.

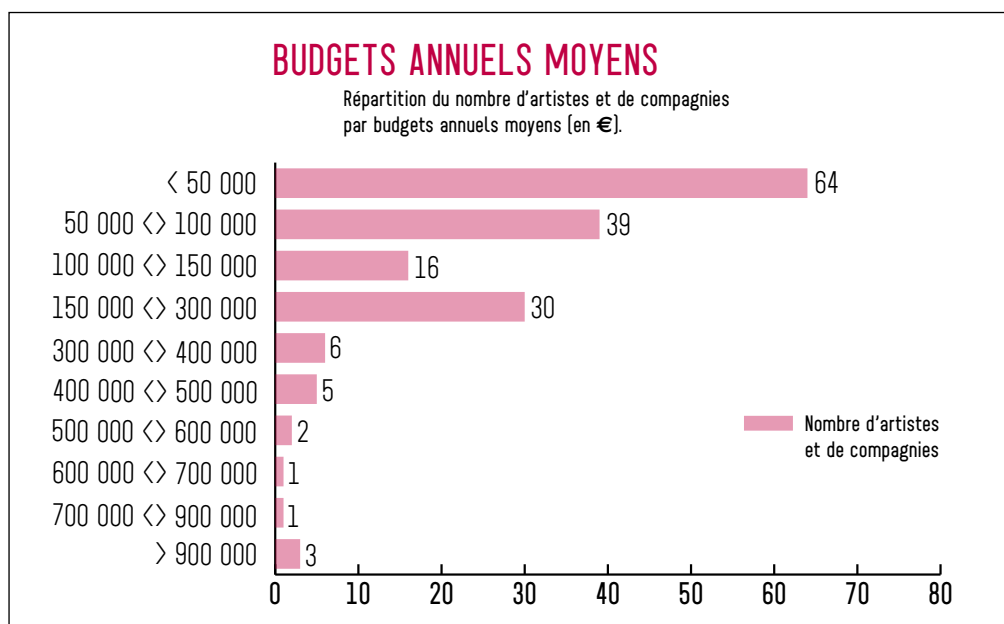
5. idem, p. 126.

## Une majorité de budgets annuels moyens en dessous de 100 000 €

Le taux de réponse à la question portant sur le budget annuel moyen n'est pas très élevé : 167 répondants (37% du nombre total de répondants). La précision de l'information devra s'affiner à l'avenir. Les budgets annuels moyens des artistes et compagnies répertoriés par HorsLesMurs se répartissent en trois catégories. 61% des équipes déclarent un budget annuel moyen inférieur à 100 000 € (dont 38% inférieur à 50 000), 28% entre 100 000 et 300 000 € et 11% au-delà de 300 000 €.

Parmi les 18 répondants déclarant un budget annuel moyen au-delà de 300 000 €, 11 (61%) sont en dessous de 500 000 €, 4 (22%) entre 500 000 et 900 000 € et 3 (17%) au-delà de 900 000 €.

Le budget moyen est de 161 330 € mais il faut noter que l'éventail des budgets est extrêmement large, allant de sommes faibles (moins de 5 000 €) à des sommes élevées (le maximum étant de 3 millions d'€).



## SPECTACLES

### Plus de 940 spectacles

La base de données de HorsLesMurs répertorie les artistes et compagnies ainsi que les spectacles disponibles par compagnie - c'est-à-dire les spectacles que la compagnie propose à la vente<sup>6</sup>. En janvier 2010, la base de données comptabilise un total de 942 spectacles d'arts du cirque disponibles. 528 ont été créés avant 2005 et 414 spectacles depuis 2006. Plus de la moitié des spectacles disponibles (56%) ont donc plus de cinq ans d'existence.

### Une augmentation du nombre de spectacles disponibles par compagnie

La majorité des compagnies de cirque (63%) déclarent un ou deux spectacles disponibles. 30% des compagnies en déclarent entre 3 et 5 et 7% en déclarent plus de 6. Sur ce point précis, on constate une évolution par rapport à l'étude menée par Gwénola David en 2006 à partir de chiffres fournis par HorsLesMurs datant de 2002. 70% des compagnies déclaraient alors un seul spectacle au répertoire, 24 % en déclaraient 2 et 6% de 3 à 5<sup>7</sup>. L'auteur avançait notamment une hypothèse pouvant expliquer que certaines compagnies disposent de plusieurs spectacles : la diversité des formats (nombre d'artistes, durée, coût, etc.) et des espaces investis (en salle, en rue, etc.) permet de davantage tourner tout au long de l'année. L'augmentation du nombre de spectacles souligne la nécessité grandissante pour les compagnies de miser encore davantage sur la diversité de l'offre afin d'accroître leurs potentialités de diffusion.

6. Certaines compagnies n'ont pas rempli le questionnaire concernant leurs spectacles disponibles. 388 artistes et compagnies déclarent au moins un spectacle disponible, sur les 450 répertoriés. Le nombre de spectacles disponibles dans la base est donc inférieur à la réalité.

7. *Les Arts du Cirque, Logiques et enjeux économiques*, op. cit., p. 48.

## La prépondérance des petites formes

Si les arts du cirque se caractérisent par une diversité des formats et des esthétiques, les différents indicateurs exploitables témoignent de la prédominance des petites formes (peu d'artistes, mobilité, moindre coût). Les spectacles de grande envergure (par leur scénographie et/ou le nombre d'interprètes impliqués) continuent d'être des exceptions.

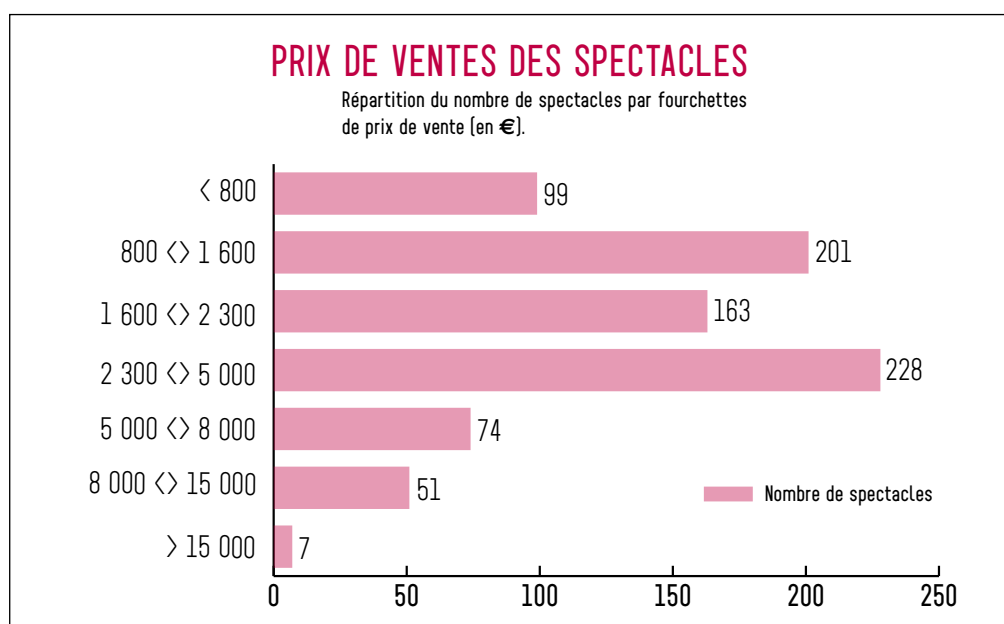
### Un petit nombre d'artistes par spectacle

Sur les 872 spectacles pour lesquels le champ est renseigné, 75% impliquent de 1 à 4 artistes. 17% impliquent de 5 à 10 artistes et 7% de 10 à 20. Les spectacles comprenant un large nombre d'artistes sont rares puisque seuls 10 spectacles impliquent de 20 à 30 artistes et un spectacle plus 70 artistes.

### Deux types de durée de spectacle

Sur les 893 spectacles pour lesquels le champ est renseigné, 50% dure 1 heure ou moins et 43% de 1 heure à 1h30. Les spectacles plus longs, de 1h30 à plus de 2 heures ne représentent que 6%. Les installations sont présentes de manière marginale (moins d'1 %).

### Des prix de vente peu élevés



Le prix de vente<sup>8</sup> est renseigné pour 823 spectacles sur les 942 répertoriés au total. 84% des spectacles concernés sont vendus moins de 5 000 €. 1%, soit 7 spectacles répertoriés, sont vendus plus de 15 000 €. Les compagnies cochant des fourchettes (moins de 800, de 800 à 1 600, etc.), il n'est pas possible de connaître le détail des prix de vente, mais les fourchettes « 800 à 1600 € » et « 2300 à 5000 € » sont les plus représentées. L'éventail très large des prix pratiqués correspond à une grande diversité de formats. Ainsi, tandis que certains spectacles impliquant deux artistes sans décor peuvent être vendus 800 €, d'autres spectacles dits de grand format peuvent atteindre 80 000 €.

### Une jauge moyenne de quelques centaines de spectateurs

Les 828 spectacles pour lesquels le champ concernant la jauge est renseigné se répartissent en trois grandes catégories : 7% s'adressent à moins de 100 spectateurs, 68% à une jauge allant de 100 à 500 spectateurs et 25% à plus de 500 spectateurs. De manière plus détaillée, 2% des spectacles ont un

8. Le questionnaire Spectacles à remplir spécifie : « Prix de vente du spectacle (1 représentation hors frais techniques, transport et défraiement) ».

public de moins de 50 spectateurs tandis que 4% plus de 1000. Les petites ou grandes jauges sont donc peu habituelles. La majorité des spectacles touche une jauge moyenne de quelques centaines de spectateurs.

Le type de public le plus touché est de très loin le « tous publics » (90% des spectacles). Viennent ensuite le public « adultes » (5,5%) et le « jeune public » (4,5%).

## **Un maintien des espaces autonomes d'accueil du public**

85 artistes et compagnies d'arts du cirque indiquent posséder un espace autonome d'accueil du public<sup>9</sup>. Le chapiteau arrive en tête (64). Viennent ensuite les palcs (5) et les yourtes (5), puis, à la marge les roulottes (3), les tréteaux (3), les camions-théâtre (3). Deux équipes déclarent posséder un « autre équipement ».

Alors que dans les arts de la rue le nombre d'équipes possédant un espace autonome d'accueil du public est marginal (moins de 1%), il est plus conséquent dans les arts du cirque (près de 19%). Le chapiteau règne en maître restant un symbole et une pratique chargés de sens. Cependant, le déclin du chapiteau se confirme et, au-delà, les difficultés économiques et logistiques de l'itinérance.

# > LES ARTS DE LA RUE

Le champ des arts de la rue et, plus largement, de la création artistique en espace public, est par définition pluriel. La pluridisciplinarité est de mise puisque la base de données de HorsLesMurs répertorie plus de 40 spécialités réparties en 9 grandes familles telles que la danse, les arts plastiques, la musique ou le théâtre. S'y ajoutent 9 autres catégories spécifiques au cirque, pratiquées par des équipes circassiennes évoluant en rue. Les tailles des équipes tout comme les formats des spectacles sont aussi extrêmement divers.

## ARTISTES ET COMPAGNIES

### **Un nombre d'équipes artistiques en stabilisation**

1000 artistes et compagnies d'arts de la rue sont répertoriés, en janvier 2010, dans la base de données de HorsLesMurs. Ce chiffre a plus que doublé en 20 ans (400 compagnies en 1990, 760 en 2000). Cette augmentation a cependant ralenti, puisqu'elle était de 90% de 1990 à 2000 et de 24% de 2000 à 2010. La décennie 90 se confirme comme celle de l'explosion du nombre d'artistes et compagnies d'arts de la rue en France. Au cours de la décennie 2000-2010, l'augmentation a notamment chuté à partir de 2005. 96 nouvelles équipes ont été répertoriées entre 2005 et 2009, tandis que 247 l'avaient été entre 2000 et 2004.

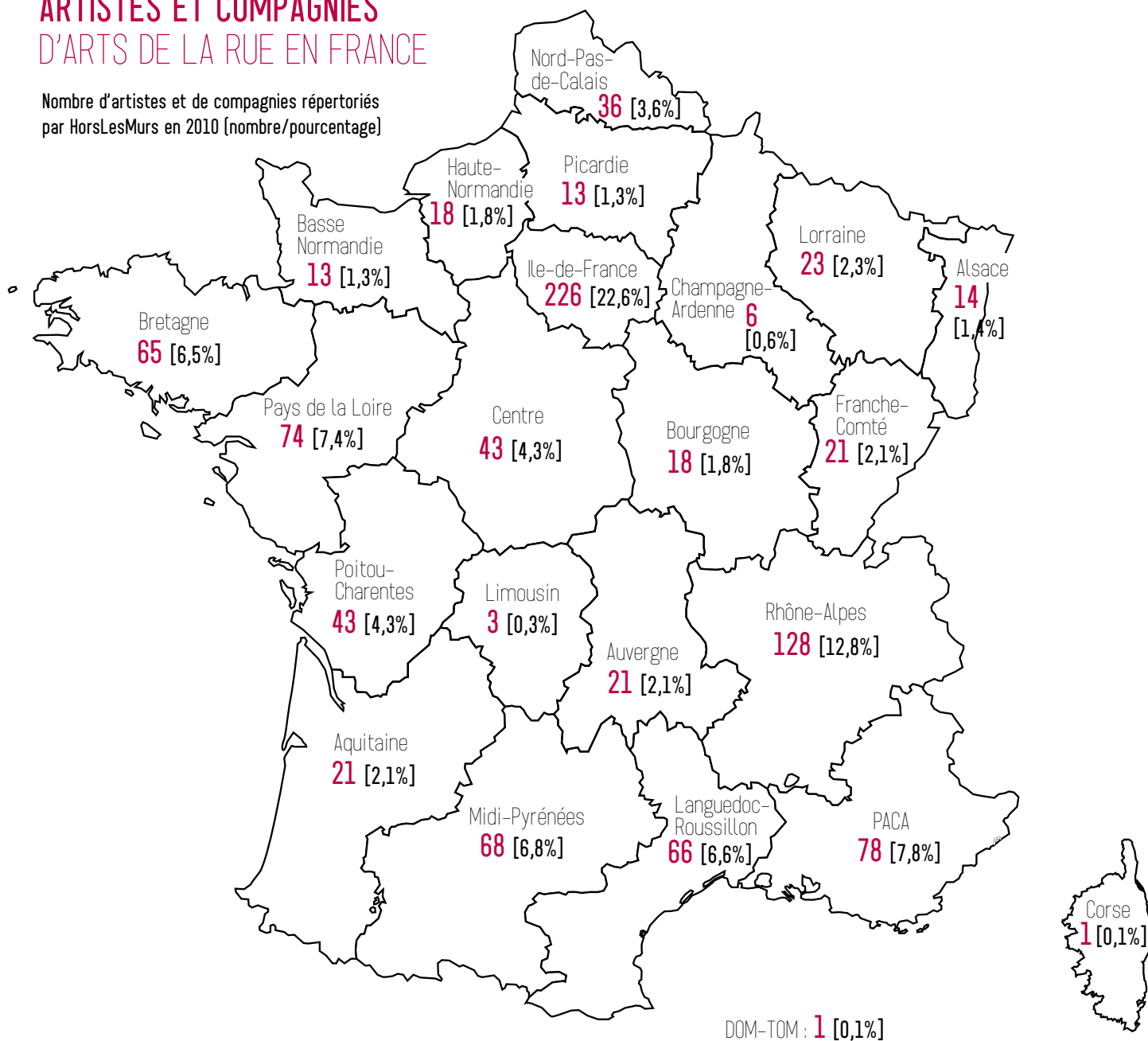
Dans une étude consacrée au secteur réalisée à la fin des années 90, Elena Dapporto soulignait un « fort taux de renouvellement » induisant « la jeunesse du secteur »<sup>10</sup>. A l'époque, « selon les données de l'enquête, plus d'un tiers des compagnies de rue [avaient] commencé leur activité » moins de cinq

9. Les catégories proposées dans le questionnaire sont les suivantes : chapiteau / palc / camion-théâtre / bus-théâtre / yourte / tréteaux / bateau / roulotte / autre.

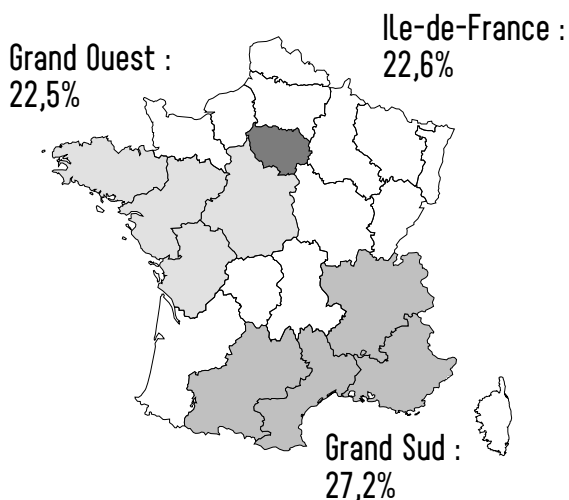
10. *Les Arts de la Rue, Portrait économique d'un secteur en pleine effervescence*, Dapporto Elena, Sagot-Duvaurox Dominique, Paris, La Documentation Française, 2000, p. 53.

# ARTISTES ET COMPAGNIES D'ARTS DE LA RUE EN FRANCE

Nombre d'artistes et de compagnies répertoriés  
par HorsLesMurs en 2010 (nombre/pourcentage)



## TROIS GRANDS TERRITOIRES



« Plus de 65% des équipes ont plus de 10 ans d'existence. Après une explosion dans les années 90, le paysage se stabilise. »

ans avant. Dix ans plus tard, la situation a évolué. Les jeunes artistes et compagnies (5 ans ou moins) représentent aujourd'hui 9,6% du total des équipes répertoriées et les équipes ayant de 6 à 10 ans d'existence représentent 25%. Dès lors, plus de 65% des équipes ont plus de 10 ans d'existence. On peut en conclure que le secteur s'est dans une certaine mesure stabilisé : les équipes s'inscrivent davantage dans la durée et l'arrivée de nouvelles équipes est moindre depuis 2005.

La répartition par régions fait apparaître de grandes disparités, déjà connues. La région Ile-de-France reste largement en tête avec 22,6% des artistes et compagnies répertoriés, suivie par la région Rhône-Alpes (12,8%), la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (7,8%) puis la région Pays-de-la-Loire (7,4%). Trois territoires concentrant les artistes et compagnies se dégagent : l'Ile-de-France (22,6%), le Grand Ouest (22,5%) et le Grand Sud (27,2%). En comparaison avec les derniers chiffres publiés par HorsLesMurs en 2008<sup>11</sup>, la répartition n'a quasiment pas changé. Seule l'Ile-de-France a perdu plus d'un point, passant de 23,8% en 2007 à 22,6% en 2010.

## Des équipes artistiques en situation économique fragile

### L'association loi 1901 en tête

Sur les 1000 artistes et compagnies répertoriés, 836 sont des compagnies et 137 sont des artistes<sup>12</sup>. 96,8% des compagnies ont une association loi 1901 pour statut juridique, 2,9% sont des sociétés commerciales (SA, SARL) et 0,3% des sociétés coopératives (SCOP, SCIC). Sur les 137 artistes, 81,8% se déclarent « artiste individuel » et 18,2% « indépendant ».

Comme dans les arts du cirque, la compagnie est le premier mode d'organisation dans les arts de la rue et l'association loi 1901 se confirme comme le statut juridique le plus massivement adopté.

### Des équipes majoritairement petites

La majorité des équipes prend appui sur un noyau dur de collaborateurs artistiques et techniques réguliers relativement restreint. Sur les 549 réponses exploitables (54,9% de l'échantillon), 82% déclarent travailler régulièrement avec moins de 10 personnes embauchées dans le cadre d'un CDD d'usage (régime de l'intermittence) et 54% avec moins de 5 personnes. Quelques compagnies font exception en déclarant travailler régulièrement avec plus de 40, 60, voire 100 personnes.

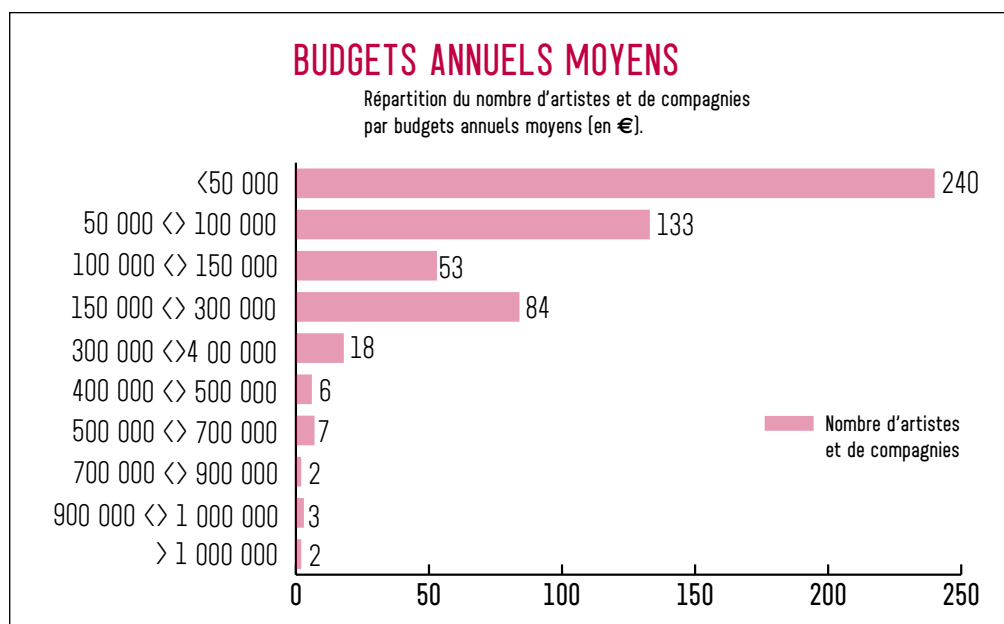
### L'emploi permanent dans les arts de la rue

Les informations concernant l'emploi de permanents restent à ce jour parcellaires. Quelques études menées localement soulignent que les compagnies disposant d'un poste permanent restent peu nombreuses. Pour les autres, la polyvalence est bien souvent de mise. Les artistes fondateurs et directeurs de compagnies prennent en charge l'administration, la production et la diffusion. Peu de compagnies sont en mesure d'embaucher des permanents sur des postes administratifs, et encore moins artistiques. Cette polyvalence est, pour nombre d'artistes, subie. Elle est dommageable à plus d'un titre. D'une part, les artistes ne sont pas en mesure de focaliser sur leur mission première, la création, d'autre part, ils ne possèdent pas nécessairement les compétences requises pour les tâches administratives qu'ils estiment en conséquence « mal faire ». Voir notamment : *Etat des lieux des arts de la rue en Haute-Normandie, La situation des compagnies et des manifestations d'arts de la rue au printemps 2009*, étude commanditée par la Fédération des arts de la rue de Haute-Normandie / Ministère de la République et l'Atelier 231, Centre national des arts de la rue.

11. Chiffres datant de 2007, *Le Goliath, l'annuaire des professionnels de la création hors les murs*, p. 13 du guide arts de la rue, Paris, HorsLesMurs, 2008.

12. 27 non renseignés. HorsLesMurs répertorie principalement des collectifs et des compagnies.

## 2/3 des budgets annuels moyens en dessous de 100 000 €



Le taux de réponse à la question portant sur le budget annuel moyen est de 54,8% (soit 548 répondants). Les budgets annuels moyens des artistes et compagnies répertoriés par HorsLesMurs se répartissent en trois catégories. 68% des équipes déclarent un budget annuel moyen inférieur à 100 000 € (44% inférieur à 50 000 €), 25% entre 100 000 et 300 000 € et 7% au-delà de 300 000 €. L'éventail des budgets est extrêmement large, allant de sommes faibles (moins de 5 000 €) à des sommes élevées (le maximum étant de 3,5 millions d'€).

Parmi les 38 répondants déclarant un budget annuel moyen au-delà de 300 000 €, 18 (47%) sont en dessous de 400 000 €, 13 (34%) entre 450 000 et 700 000 € et 7 (19%) au-delà de 700 000 €.

## SPECTACLES

### Plus de 2500 spectacles de rue

La base de données de HorsLesMurs répertorie les artistes et compagnies ainsi que les spectacles disponibles par compagnie (c'est-à-dire les spectacles que la compagnie propose à la vente)<sup>13</sup>. En janvier 2010, la base de données comptabilise un total de 2585 spectacles d'arts de la rue disponibles. 1713 ont été créés avant 2005 et 872 spectacles depuis 2006. Plus des deux tiers (66%) des spectacles disponibles ont donc plus de cinq ans d'existence.

### Nombre de spectacles disponibles par compagnie

La moitié des artistes et compagnies d'arts de la rue (54%) déclarent un ou deux spectacles disponibles. 35% des équipes en déclarent entre 3 et 5 et 10% en déclarent entre 6 et 10. Il est notable que 1% des équipes déclarent plus de 11 spectacles disponibles.

Tout comme dans les arts du cirque, les équipes disposent de plusieurs spectacles afin d'augmenter leurs potentialités de diffusion. Les spectacles correspondent à des formats différents (nombre d'artistes impliqués, durée, coût, etc.) et des espaces de jeu également variés. Si les financements publics ont certes augmenté depuis 2000, la vente reste, pour une majorité d'artistes et compagnies, « *la locomotive*

13. Certaines compagnies n'ont pas rempli le questionnaire concernant leurs spectacles disponibles. 910 artistes et compagnies déclarent au moins un spectacle disponible, sur les 1000 répertoriés. Le nombre de spectacles disponibles dans la base est donc inférieur à la réalité.

de l'économie »<sup>14</sup>. Les artistes et compagnies tentent donc de disposer d'une palette de spectacles tous terrains, qui leur permet de tourner tout au long de l'année, dans des contextes extrêmement divers.

## Les petites formes dominant

Plusieurs paramètres renseignés dans la base de données de HorsLesMurs constituent des indicateurs des caractéristiques des spectacles disponibles. Ils renseignent sur les échelles et les ampleurs des spectacles. Tout comme pour les arts du cirque, le croisement entre les paramètres souligne la prépondérance des petites formes (peu d'artistes, mobilité, moindre coût). Les grandes formes (scénographie importante et/ou grand nombre d'artistes) sont des exceptions. Sur ce point, la situation n'a guère évolué depuis le début des années 2000 puisque Elena Dapporto soulignait alors que la majorité des spectacles mobilisaient de petites équipes et nécessitaient des moyens techniques limités<sup>15</sup>.

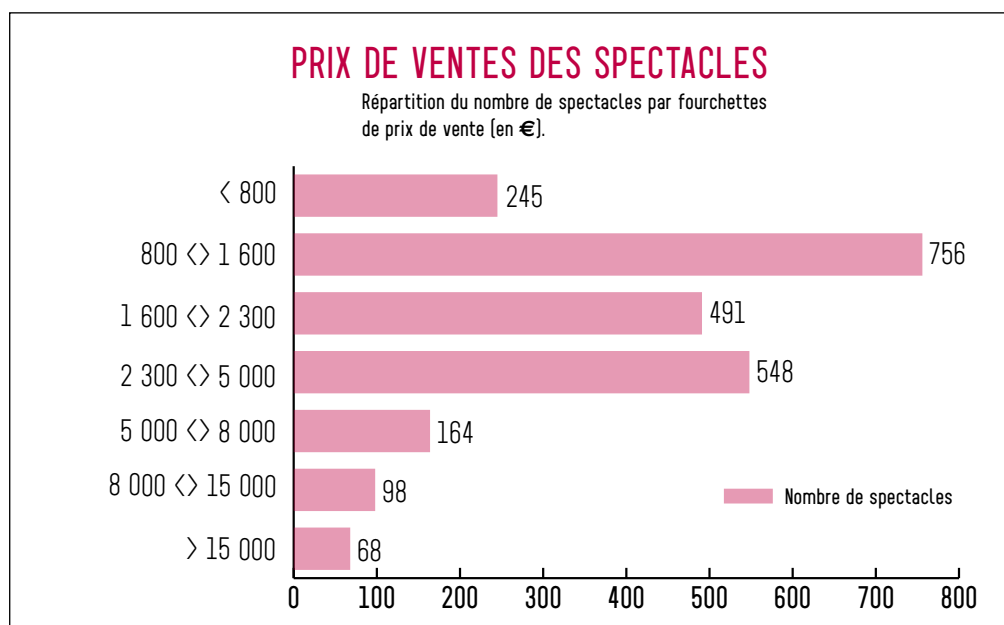
### Un petit nombre d'artistes par spectacle

Sur les 2316 spectacles pour lesquels le champ est renseigné, 63% impliquent de 1 à 4 artistes, ce qui confirme qu'il s'agit plutôt de formes légères. 25% impliquent de 5 à 10 artistes et 9% de 10 à 20. Les spectacles comprenant un large nombre d'artistes sont rares : 2% (soit 48 spectacles sur 2316) de 20 à 40 artistes et 1% (soit 19 spectacles sur 2316) plus de 40 artistes.

### Des spectacles d'une durée moyenne de 30 à 60 minutes

Sur les 2475 spectacles pour lesquels le champ est renseigné, 43% dure 1 heure ou moins et 33% de 1 heure à 1h30. Les spectacles plus longs, de 1h30 à plus de 2 heures, représentent 19% du total référent. Enfin, 5% (soit 131 spectacles) sont des installations et sont donc accessibles sur de vastes plages horaires.

### Des prix de vente peu élevés



Le prix de vente<sup>16</sup> est renseigné pour 2370 spectacles sur les 2585 répertoriés au total. 86% des spectacles concernés sont vendus moins de 5 000 €. Ce montant corrobore la présence d'un petit nombre d'artistes par spectacle. 3% des spectacles sont vendus plus de 15 000 €. Les compagnies cochant des fourchettes (moins de 800, de 800 à 1 600, etc.), il n'est pas possible de connaître le détail des

14. *Les Arts de la Rue, Portrait économique d'un secteur en pleine effervescence*, op.cit., p. 83.

15. *Idem*, p. 64.

16. Le questionnaire Spectacles à remplir spécifie « Prix de vente du spectacle (1 représentation hors frais techniques, transport et défraiement) ».

prix de vente, mais les fourchettes « 800 à 1 600 € » et « 2300 à 5000 € » sont les plus représentées. L'éventail très large des prix pratiqués correspond à une grande diversité de formats. Ainsi, tandis que certains spectacles impliquant deux artistes sans décor peuvent être vendus 800 €, d'autres spectacles de grand format peuvent atteindre 80 000 € (hors frais techniques).

### Des jauges de spectacles variées

Les 2169 spectacles pour lesquels le champ concernant la jauge est renseigné se répartissent en trois grandes catégories : 21% s'adressent à moins de 100 spectateurs, 55% à une jauge allant de 100 à 500 spectateurs et 24% à plus de 500 spectateurs. De manière plus détaillée, 9% des spectacles ont un public de moins de 50 spectateurs tandis que 11% plus de 1000. Là encore, l'éventail des résultats témoigne d'une grande diversité de pratiques, les artistes de rue créant parfois des spectacles pour une seule personne ou, au contraire, pour 10 000. Cependant, la majorité des spectacles touche une jauge moyenne de quelques centaines de spectateurs.

Le type de public le plus touché est de très loin le « tous publics » (88% des spectacles). Viennent ensuite le public « adultes » (7%) et le « jeune public » (5%).

### Une majorité de spectacles fixes

Sur les 2316 spectacles pour lesquels le champ est renseigné, une très large majorité de spectacles sont désignés comme étant fixes (71%). Les déambulatoires et parades représentent 29%. Le panel n'étant pas le même que celui de la base de données de HorsLesMurs, il faut opérer une comparaison prudente, mais au regard des résultats de l'étude menée par Elena Dapporto, les spectacles déambulatoires seraient aujourd'hui moins nombreux qu'à la fin des années 90. L'auteur chiffre alors à plus de 40% les spectacles « *[devant] ou [pouvant] se jouer en déambulatoire* »<sup>17</sup>.

Interrogés sur « l'espace scénique », les répondants cochent bien souvent toutes les cases (campagne, salle, espace urbain, friche, habitation privée, etc.). Cet état de fait correspond à deux réalités. D'une part, les artistes et compagnies dits d'arts de la rue sont souvent en mesure de jouer leurs spectacles dans des contextes et des environnements extrêmement divers. D'autre part, nombre d'équipes peuvent également jouer leurs spectacles légers et adaptables en salle. Cette souplesse des spectacles contribue à expliquer une moindre représentation des déambulatoires et parades, dispositifs plus exigeants et moins adaptables qu'un fixe frontal.

## De rares espaces autonomes d'accueil du public

94 artistes et compagnies d'arts de la rue indiquent posséder un espace autonome d'accueil du public<sup>18</sup>. Les espaces en question sont variés. Les chapiteaux arrivent en tête (24), à égalité avec les bus/camions-théâtre (24), suivis des tréteaux (8), des palcs (7), des bateaux (5), des roulottes (3) et d'une yourte. 20 compagnies déclarent posséder un « autre équipement » qui peut être, par exemple, une caravane.

Si le nombre d'équipes concernées reste marginal à l'égard du total d'artistes et compagnies répertoriés dans la base (moins de 1%), la possession d'un espace autonome d'accueil du public constitue une caractéristique du secteur des arts de la rue. Elle correspond à des filiations diverses, depuis celle du théâtre de tréteaux en milieu rural au cirque circulant de ville en ville en passant par les entresorts forains.

17. *Les Arts de la Rue, Portrait économique d'un secteur en pleine effervescence*, op.cit., p. 64.

18. Les catégories proposées dans le questionnaire sont les suivantes : chapiteau / palc / camion-théâtre / bus-théâtre / yourte / tréteaux / bateau / roulotte / autre.



Julie Guichet / picturetank.com

*Passants Gare du nord.  
Photo réalisée  
pour le projet  
« Territoires de fictions ».*

# LA DIFFUSION / SOUTIEN, A LA CRÉATION

## > LES FESTIVALS

Les festivals représentent un important réseau de diffusion des spectacles d'arts du cirque et d'arts de la rue. Le paysage festivalier s'organise en trois catégories : les festivals d'arts du cirque (64 répertoriés par HorsLesMurs), les festivals d'arts de la rue (199) et les festivals d'arts de la rue et d'arts du cirque (93)<sup>19</sup>. Une partie de ces festivals est organisée par des structures qui accueillent des compagnies en résidence et programment pour certaines également du cirque et/ou des arts de la rue à l'année. Du point de vue de la diffusion, le croisement entre les deux champs disciplinaires est donc répandu et les points communs sont nombreux.

### **Une concentration territoriale**

Sur les 22 régions métropolitaines, quatre n'ont aucun festival répertorié cirque, par contre elles ont toutes plusieurs festivals répertoriés rue. Pour ces deux catégories, l'Ile-de-France arrive en tête (16 festivals cirque, 32 festivals rue), suivie des régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur (9 festivals cirque, 18 festivals rue) et Rhône-Alpes (8 festivals cirque, 16 festivals rue).

La répartition géographique des festivals rue et cirque diffère légèrement des deux autres catégories. L'Ile-de-France reste en tête avec 18 festivals, suivie par les régions Pays-de-la-Loire avec 9 festivals, Rhône-Alpes avec 8 festivals. Si l'on confond les trois catégories (rue, cirque, rue et cirque), plusieurs régions émergent comme des terres de festivals : l'Ile-de-France avec 66 festivals, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Rhône-Alpes avec 32 festivals chacune, Pays-de-la-Loire avec 24 festivals. La vitalité artistique et culturelle de ces régions ne se limite pas aux événements puisqu'elles concentrent aussi une grande partie des artistes et compagnies d'arts du cirque et d'arts de la rue.

19. Certains festivals pluridisciplinaires sont répertoriés dans la base de données dans les catégories cirque, rue ou rue et cirque dans la mesure où ils portent une attention particulière à ces secteurs artistiques sans pour autant leur être exclusivement consacrés.

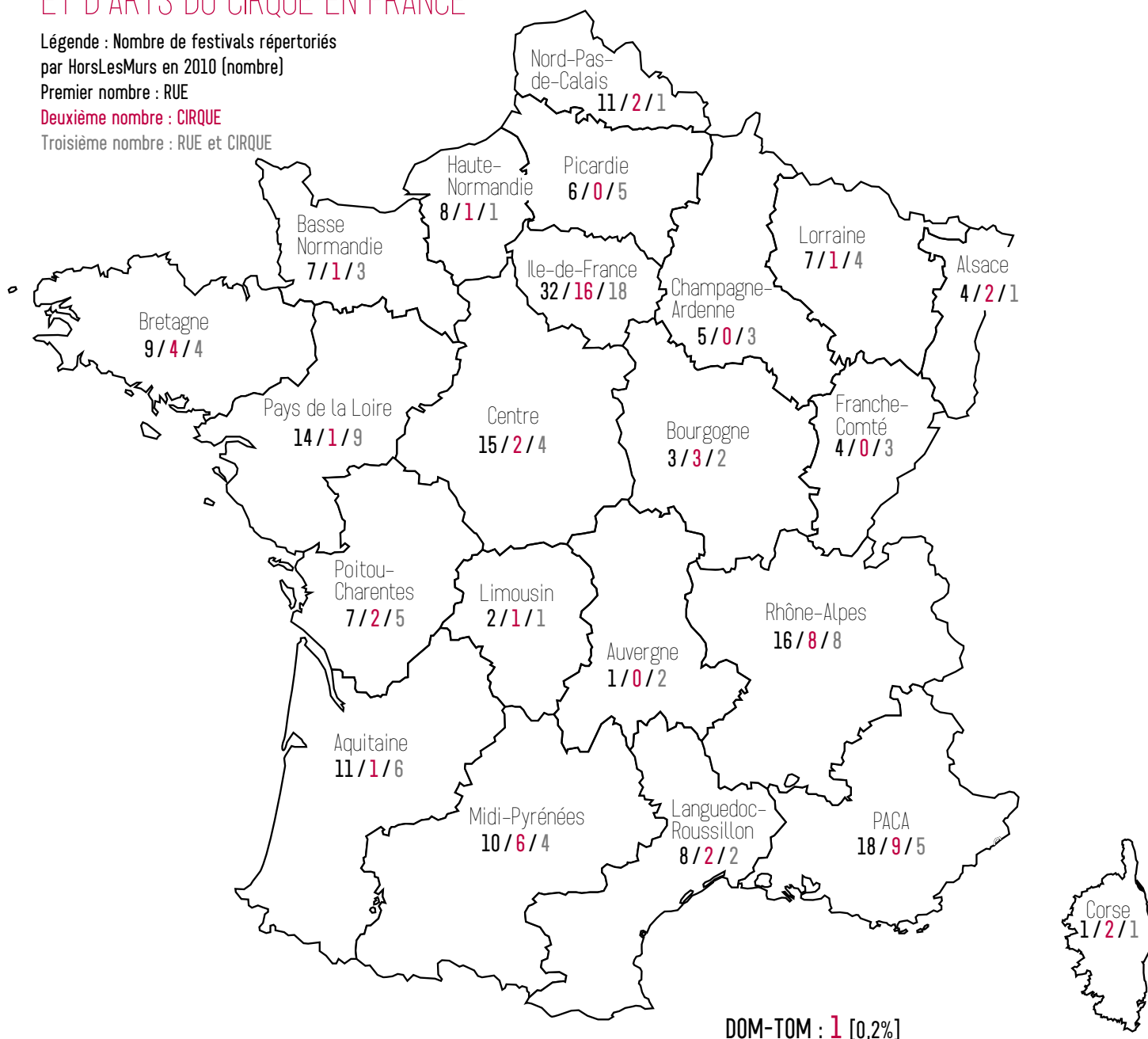
# FESTIVALS D'ARTS DE LA RUE ET D'ARTS DU CIRQUE EN FRANCE

Légende : Nombre de festivals répertoriés par HorsLesMurs en 2010 (nombre)

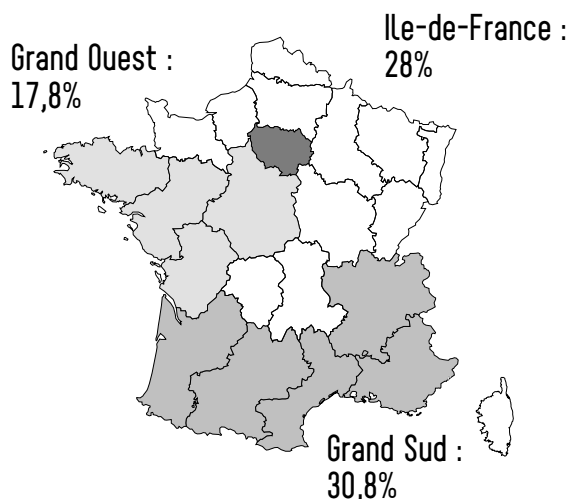
Premier nombre : RUE

Deuxième nombre : CIRQUE

Troisième nombre : RUE et CIRQUE

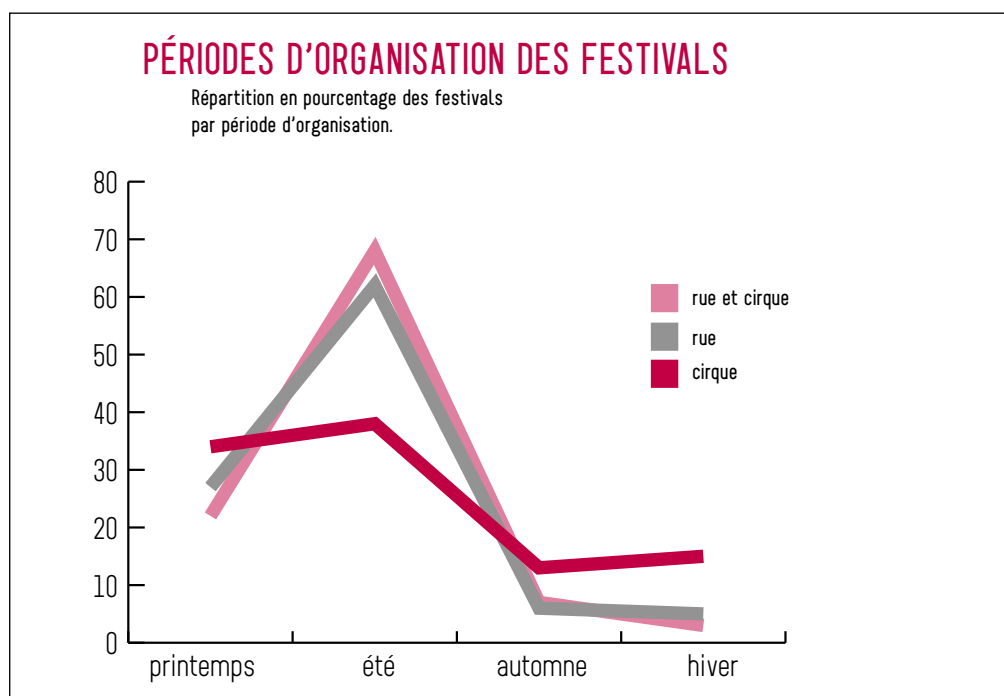


## TROIS GRANDS TERRITOIRES



« Les festivals sont un important réseau de diffusion des arts de la rue et du cirque en France. Plus de 350 festivals sont répartis sur le territoire. »

## Une focalisation sur la période printemps-été



L'organisation des festivals de cirque se concentre au printemps et en été. Ils se déroulent pour 34% d'entre eux au printemps et 38% en été, soit pour 72% entre mars et septembre. L'automne (13%) et l'hiver (15%) représentent des périodes creuses, mais de manière moins flagrante que pour les festivals rue et les festivals rue et cirque. Cette situation s'explique par la diffusion du cirque à couvert et notamment en salle, ce qui permet d'organiser des festivals tout au long de l'année.

En termes de durée, les festivals répertoriés cirque se répartissent en quatre catégories. 34% des festivals durent de 1 à 4 jours, 38% de 5 à 10 jours, 19% de 11 à 20 et 12% plus de 20 jours. Les festivals au-delà de 30 jours s'étalent sur des périodes longues (par exemple les deux mois d'été) et ne sont pas dédiés exclusivement au cirque.

Pour les festivals de rue, la concentration au printemps et à l'été est nettement plus prononcée. Ils ont lieu pour 27% d'entre eux au printemps et 62% en été, soit 89% entre mars et septembre. La tenue des festivals en plein air, sur les places publiques, dans les rues et les parcs et jardins, expliquent cette forte concentration saisonnière. Du point de vue de la durée, les festivals de rue durent moins longtemps que les festivals de cirque. 58,5% durent de 1 à 3 jours, 26,5% de 4 à 8 jours et 15% au-delà de 9 jours. Les quelques très rares manifestations durant plus de 20 jours s'étalent sur des périodes longues (par exemple deux mois au printemps ou en été) et ne sont que rarement dédiés aux arts de la rue uniquement.

Les festivals rue et cirque sont quasiment tous estivaux (68% en été et 22% au printemps) et ils sont d'une durée plus courte que les festivals des deux autres catégories. 48% durent de 1 à 3 jours, 42% de 4 à 10 jours et 11% plus de 11 jours.

Pour les artistes et compagnies d'arts de la rue en particulier, la périodicité et la durée des festivals constituent une problématique de diffusion essentielle. La saison est très courte et il peut arriver d'être confronté à des indisponibilités, du fait de la concentration des festivals sur certains week-ends, tandis que d'autres périodes sont totalement vacantes. En outre, compte tenu de la courte durée des manifestations, les artistes et compagnies jouent souvent leur spectacle un petit nombre de fois, loin d'une logique de série.

## **Une dizaine de compagnies accueillies en moyenne**

Le nombre de compagnies accueillies est un indicateur de l'ampleur d'un festival. Sur 56 festivals cirque aux données exploitables, 51% accueillent 10 compagnies ou moins, 34% de 11 à 20 compagnies et 15% plus de 21 compagnies.

Sur 187 festivals répertoriés rue aux données exploitables, 12% accueillent 5 compagnies ou moins, 70% de 6 à 29 compagnies et 18% plus de 30 compagnies.

Les festivals rue et cirque déclarent accueillir un nombre plus important de compagnies. 13% accueillent 5 compagnies ou moins, 62% de 6 à 29 et 25% plus de 30.

Ces chiffres sont révélateurs de l'ampleur des festivals mais ils doivent être considérés avec précaution dans la mesure où il est possible que certains répondants ne fassent pas la distinction entre les artistes et compagnies accueillies bénéficiant d'un contrat de cession pour l'achat de leur spectacle de ceux n'en bénéficiant pas (conditions type « off »).

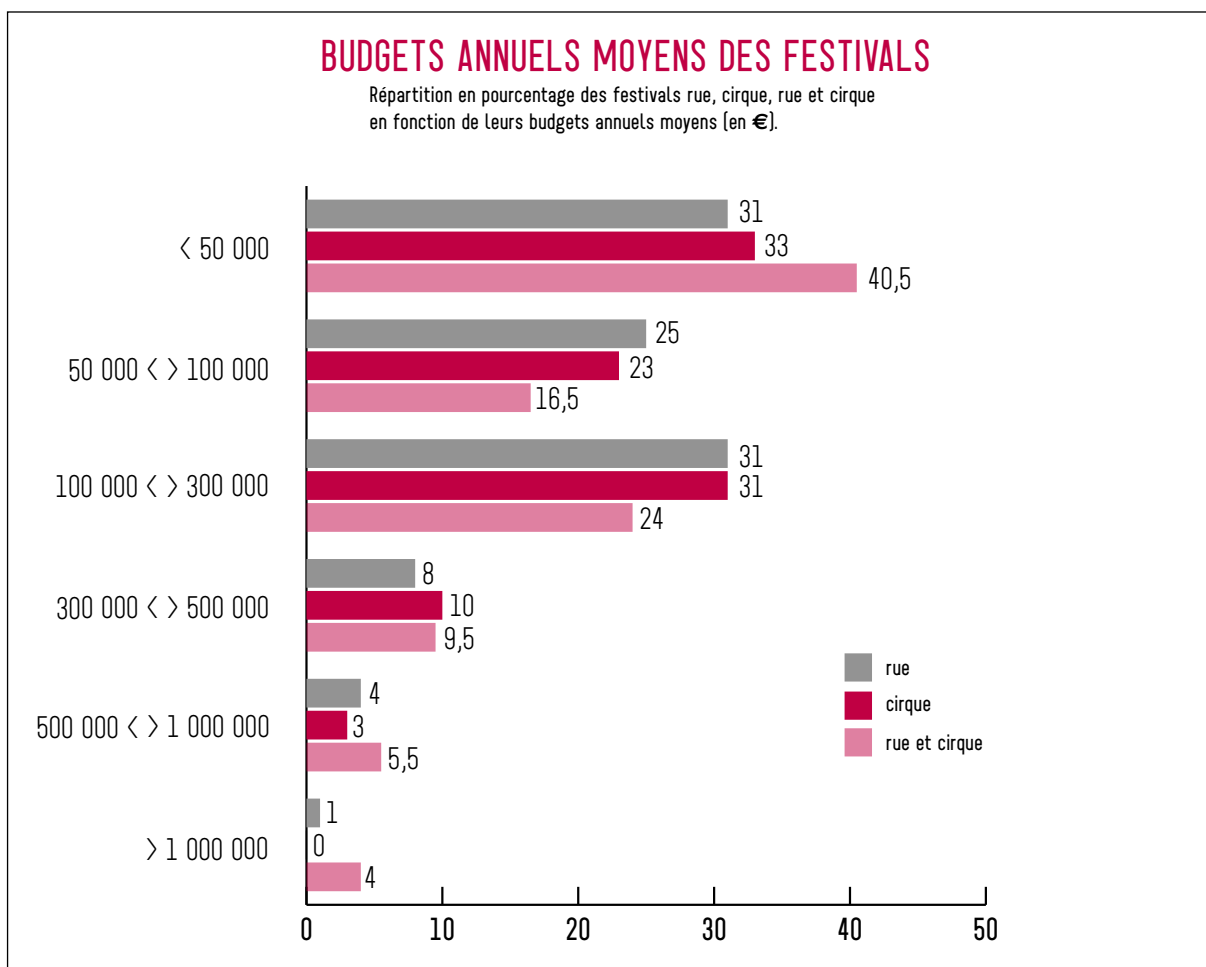
## **De petites équipes d'organisation**

Les 168 répondants répertoriés rue se répartissent en quatre catégories : 36% emploient 1 ou 2 permanents, 33% de 3 à 5, 17% de 6 à 10 et 14% au-delà de 11. Les équipes importantes, au-delà de 15 permanents, sont très peu nombreuses. Les petites équipes, de moins de 3 permanents, prévalent. La situation est assez similaire pour les festivals rue et cirque, bien que les équipes au-delà de 11 personnes soient plus nombreuses : 37% emploient 1 ou 2 permanents, 32% de 3 à 5, 12% de 6 à 10 et 19% de 11 à plus de 30.

Les équipes de permanents pilotant les festivals de cirque sont de tailles plus variables. La palette témoigne de la diversité des ampleurs des structures organisatrices : de l'association employant un seul salarié permanent à un établissement culturel pluridisciplinaire orienté cirque en employant une vingtaine et organisant un festival. Les équipes de 5 et moins de 5 permanents priment néanmoins. Les 49 répondants répertoriés cirque se répartissent en quatre catégories : 25% emploient 1 ou 2 permanents, 27% de 3 à 5, 24% de 6 à 10 et 24% de 11 à plus de 30.

« Du festival d'envergure européenne à la manifestation locale, le paysage des festivals fait écho à celui des compagnies : il est extrêmement hétéroclite. »

## Une majorité de budgets annuels moyens sous la barre des 100 000 €



Les données des 39 répondants à la question portant sur les budgets annuels moyens mettent en évidence qu'une majorité de festivals de cirque (56%) dispose d'un budget inférieur à 100 000 €. Les deux fourchettes les plus représentées sont en dessous de 50 000 € (33%) et entre 100 000 et 300 000 € (31%). Les résultats sont quasiment identiques pour les 149 festivals de rue répondants. 56% dispose d'un budget inférieur ou égal à 100 000 €, 31% sont en dessous de 50 000 € et 31% entre 100 000 et 300 000 €.

Une majorité de festivals rue et cirque (57%) déclare également un budget inférieur à 100 000 €, comme les festivals spécialisés. Les festivals rue et cirque sont même plus nombreux à disposer de budgets annuels inférieurs à 50 000 € que les festivals spécialisés. Cependant, ils sont aussi plus nombreux à disposer de budgets importants, au-delà de 500 000 €, voire de 1 million d'€. Il s'agit de festivals d'envergure nationale voire internationale, et/ou de festivals qui s'inscrivent dans la durée, sur un territoire. Ces festivals se déroulent en plein air et s'ils diffusent les deux disciplines artistiques, leur programmation est souvent marquée plus nettement par les arts de la rue que les arts du cirque.

# > LIEUX DE DIFFUSION ET DE RÉSIDENCE

Comme pour les festivals, les lieux de diffusion et/ou de résidence se répartissent en trois catégories, arts de la rue, arts du cirque et arts de la rue, arts du cirque. Le poids du nombre de lieux de diffusion et/ou de résidence répertoriés rue et cirque témoigne là encore de croisements des deux champs sur le terrain. En parallèle de ce phénomène, il existe des lieux spécialisés, exclusivement dédiés à l'un des deux champs et contribuant à sa structuration et son développement, notamment par le biais du soutien à la création.

## **Les arts du cirque entre lieux spécialisés et scènes généralistes**

### **Les lieux de diffusion**

La base de données de HorsLesMurs répertorie 75 lieux de diffusion d'arts du cirque et 55 lieux de diffusion d'arts de la rue et d'arts du cirque. La structuration du paysage s'organise autour de deux logiques :

- Une spécialisation plus ou moins grande dans les arts du cirque (des lieux consacrés exclusivement au cirque, qui font aussi, souvent, de l'accueil en résidence, et des lieux généralistes programmant des spectacles de cirque),
- Une typologie de « lieux de diffusion » variée allant de scènes nationales à des centres culturels ou des directions d'affaires culturelles.

Au regard du réseau global du spectacle vivant en France, la diffusion des arts du cirque reste largement à développer mais la montée en puissance de la programmation en salle se confirme. Le cirque, et en particulier ses nouvelles formes, trouve une place dans les théâtres ainsi que dans les lieux à programmation pluridisciplinaire. Des scènes nationales (Equinoxe à Châteauroux, Bateau Feu à Dunkerque ou encore Petit-Quévilly / Mont-Saint-Aignan) tout comme des théâtres et des espaces culturels, programment des spectacles de cirque, dans le cadre de leur programmation annuelle, de festivals ou de temps forts dédiés. Pour certains lieux, c'est l'occasion de programmer sous chapiteau. Sur les 130 lieux de diffusion répertoriés cirque et rue et cirque, certains portent une attention toute particulière aux arts du cirque, notamment contemporains, et en ont fait une spécialité. Ce sont des lieux aux projets, moyens et équipes très divers. Certains sont associés de près à la formation (comme l'Académie Fratellini ou le Centre régional des arts du cirque de Lomme), d'autres développent des projets de territoire autour du cirque (La Verrerie d'Alès). Quelques lieux sont également gérés par des équipes artistiques (La Grainerie à Toulouse).

### **Les lieux de résidence**

La base de données de HorsLesMurs répertorie 30 lieux de résidence d'arts du cirque et 39 lieux de résidence d'arts de la rue et d'arts du cirque. Certains sont également des lieux de diffusion : 18 répertoriés cirque et 16 répertoriés rue et cirque. Les lieux d'accueil en résidence correspondent à deux schémas :

- Des structures artistiques et culturelles développant à la fois la diffusion et l'accueil en résidence d'équipes circassiennes, pour certaines en ayant fait du cirque une orientation forte,
- Des lieux proposant exclusivement l'accueil en résidence. Il faut noter que figurent au sein de cette catégorie des lieux de compagnies (comme par exemple celui du Théâtre du Centaure à Marseille ou de Max et Maurice au Val de Maizet).

Tout comme les lieux de diffusion, les lieux de résidence ont des profils très divers et la nature de l'accueil y diffère fortement. Le paysage s'organise notamment, mais pas exclusivement, autour des dix Pôles cirque qui sont, pour la plupart, à la fois des lieux d'accueil en résidence et de diffusion.

## Les Pôles des Arts du Cirque

L'Année des arts du cirque, qui s'est déroulée de l'été 2001 à l'été 2002, a constitué une étape importante dans la structuration du secteur et de l'intervention de l'État. Outre la création d'aides spécifiques et l'augmentation de l'aide aux compagnies, ce dispositif a été l'occasion d'une reconnaissance du travail de terrain d'un certain nombre de lieux de résidence et de diffusion focalisés sur le cirque. Apport en production, accueil pendant les phases de création, diffusion des spectacles, les Pôles des Arts du Cirque sont des accompagnateurs majeurs des artistes et compagnies. Ils constituent un maillage pérenne de lieux soutenant la production et sont aussi des espaces d'élargissement des publics qui viennent y découvrir les formes les plus contemporaines du cirque. Les missions actuelles des Pôles des Arts du Cirque reflètent cette double action de soutien de la création contemporaine et de relation aux territoires et aux populations. Elles sont au nombre de quatre : la production, la diffusion, les publics et l'accompagnement de la profession. Les lieux (spécifiquement dédiés et généralistes témoignant un intérêt particulier pour les arts du cirque) diffèrent fortement les uns des autres du point de vue de leurs projets, moyens humains et financiers et contextes d'implantation. Ce sont des établissements de référence qui contribuent, par leur expertise et leur capacité à développer des réseaux, à la structuration et au rayonnement des arts du cirque, ainsi qu'au renouvellement des formes et des esthétiques.

A ce jour, dix Pôles des Arts du Cirque sont répartis sur le territoire français : Agora à Boulazac (Aquitaine), La Brèche à Cherbourg-Octeville (Basse-Normandie), Le Carré Magique à Lannion (Bretagne), La Cascade à Bourg Saint-Andéol (Rhône-Alpes), Circuit(s) à Auch (Midi-Pyrénées), Le Cirque Jules Verne à Amiens (Picardie), Le Cirque-Théâtre d'Elbeuf (Haute-Normandie), Le Prato à Lille (Nord-Pas-de-Calais), Le Sirque à Nexon (Limousin), La Verrerie à Alès (Languedoc-Roussillon). Deux Pôles sont actuellement en préfiguration : Le Théâtre Firmin Gémier / La Piscine à Antony/Chatenay-Malabry (Ile-de-France) et le Pôle cirque Méditerranée regroupant le Théâtre Europe à La Seyne-sur-mer et le CREAC de Marseille, Centre de recherche européen des arts du cirque (Provence-Alpes-Côte d'Azur). La création d'un label national est actuellement en examen au sein de la DGCA (Direction Générale de la Création Artistique) du ministère de la Culture et Communication.

### Le réseau Territoires de Cirque

Créée en 2004, Territoires de cirque regroupe 28 structures de production et de diffusion portant une attention particulière aux formes contemporaines de cirque. Ses membres sont des scènes conventionnées, des scènes nationales ainsi que des lieux patrimoniaux et des lieux de production dédiés au cirque. Espace d'échange et d'action entre professionnels, l'association produit de la ressource (études, articles, dossiers thématiques) consacrée au secteur, accessible sur son site Internet. Interlocuteur actif auprès des institutions, des réseaux professionnels et des collectivités locales, l'association défend les spécificités de l'accompagnement du cirque contemporain et alimente la réflexion sur les enjeux de ce champ disciplinaire et notamment sur sa fragilité économique. Les membres se rassemblent régulièrement à l'occasion d'événements organisés dans chaque structure, et notamment lors des Rencontres nationales Cirque.

#### Membres du réseau :

Agora à Boulazac / La Brèche à Cherbourg-Octeville / Le Carré Magique à Lannion / La Cascade à Bourg Saint-Andéol / Circuit(s) à Auch / Le Cirque Jules Verne à Amiens / Le Cirque-Théâtre d'Elbeuf / Le

Prato à Lille / Le Sirque à Nexon / Le Théâtre Firmin Gémier-La Piscine à Antony-Chatenay-Malabry / La Verrerie à Alès / Les Migrateurs associés pour les Arts du Cirque en Alsace / La Merise-Le Grenier à sel, Association Culturelle de Trappes / Le Carré-Les Colonnes à Saint Médard en Jalles-Blanquefort / Équinoxe, Scène Nationale de Châteauroux / Théâtre Europe à La Seyne-sur-mer / Théâtre de Grasse, Scène Conventionnée pour la danse et le cirque / Le Parc de la Villette à Paris / Scène nationale de Petit-Quevilly-Mont-Saint-Aignan / Les Subsistances, Laboratoire de création artistique à Lyon / La Fête du Chapiteau Bleu, Les Arts du cirque s'installent à Tremblay / Le Grand Logis à Bruz / Transversales, Scène conventionnée pour les Art du Cirque à Verdun / Direction du Développement Culture, Théâtre de Cusset-Scène Régionale d'Auvergne.

#### Membres sympathisants :

Le Mans fait son cirque, Festival du Cirque de Création / Le Bateau Feu, Scène nationale de Dunkerque / Pronomade(s) en Haute-Garonne, Centre national des arts de la rue - Scène conventionnée pour les arts publics / Théâtre Jean Lurçat, Scène nationale d'Aubusson.

[www.territoiresdecirque.com](http://www.territoiresdecirque.com)

## Les arts de la rue : une logique qui reste événementielle

### Les lieux de diffusion

La base de données de HorsLesMurs répertorie 34 lieux de diffusion d'arts de la rue, auxquels s'ajoutent les 55 lieux de diffusion d'arts de la rue et d'arts du cirque. Compte tenu de l'organisation des festivals de rue en extérieur, les lieux de diffusion programmant des arts de la rue à l'année restent peu nombreux. Les lieux répertoriés diffusent d'ailleurs, pour la plupart, des spectacles de rue à l'occasion de festivals ou de temps forts. La logique de diffusion des arts de la rue, y compris orchestrée par des lieux artistiques et culturels, reste donc essentiellement articulée autour d'événements.

Le paysage des lieux de diffusion répertoriés rue et rue et cirque s'organise autour de différents types de structures :

- Des espaces culturels et des associations locales,
- Des théâtres de ville, scènes conventionnées et scènes nationales,
- Des directions d'affaires culturelles de villes,
- Des lieux spécifiquement dédiés au secteur.

Contrairement aux arts du cirque, l'intégration des spectacles de rue aux programmations des scènes dites généralistes, et notamment des scènes nationales, reste limitée. Quelques scènes nationales (Le Channel à Calais, Culture Commune à Loos-en-Gohelle, Bonlieu à Annecy...) témoignent une sensibilité particulière aux artistes et compagnies d'arts de la rue, leur programmation s'organisant souvent autour d'un festival.

Le paysage de la diffusion des arts de la rue ne prend donc que faiblement appui sur des lieux mais essentiellement sur des festivals, comme en atteste leur nombre important en France. On relève cependant deux tendances en développement au cours de la décennie 2000-2010. D'une part, des structures prônent la diffusion à l'année afin de sortir d'une logique de festival et de mettre en œuvre un travail de développement culturel local. Les saisons d'arts de la rue (comme Pronomade(s) en Haute-Garonne ou Quelques p'Arts... le SOAR, Scène régionale Rhône-Alpes) restent cependant à ce jour peu nombreuses. D'autre part, le travail en réseau et la logique de mutualisation de moyens conduisent des structures à mettre en œuvre ensemble des tournées régionales. La diffusion des artistes et compagnies s'approche ainsi d'une logique de série, quasiment impossible dans le système festivalier. Plusieurs réseaux ont ainsi vu le jour, organisés selon des modalités très différentes (le RIR Rue dans le Sud-Est, En rue libre en Midi-Pyrénées, les Festivals Z'Amis en Normandie...).

### Les lieux de résidence

La base de données de HorsLesMurs répertorie 39 lieux de résidence d'arts de la rue, auxquels s'ajoutent les 39 lieux de résidence d'arts de la rue et d'arts du cirque. Certains sont également des lieux de diffusion. Comme pour le cirque, ces lieux d'accueil en résidence correspondent à deux schémas :

- Des structures artistiques et culturelles développant à la fois la diffusion et l'accueil en résidence d'équipes, certaines ayant les arts de la rue pour orientation forte voire exclusive,
- Des lieux proposant exclusivement l'accueil en résidence. Figurent au sein de cette catégorie un nombre important de lieux de compagnies (24 lieux catégories rue et rue et cirque confondues), attestant d'une tradition ancrée dans le secteur d'accueil d'autres équipes en recherche d'espaces de travail.

A ces deux schémas correspondent des lieux de résidence aux profils très divers où la nature de l'accueil varie fortement. Certains lieux proposent une mise à disposition de locaux tandis que d'autres développent des projets de soutien à la création et sont en mesure d'aider financièrement les équipes artistiques. L'accueil en résidence dans le secteur des arts de la rue est loin de s'organiser uniquement autour des neuf Centres nationaux des arts de la rue et de Lieux publics, Centre national de création. D'autres lieux de résidence (comme le pOlau à Tours, les Ateliers Frappaz à Villeurbanne, La Gare à coulisses à Eurre ou encore L'Usine à Tournefeuille) contribuent à soutenir les équipes dans la phase de création de leurs spectacles tout en développant des projets en lien avec leur ville d'implantation.

## Les Centres nationaux des arts de la rue et Lieux publics

Dès le début des années 90, le secteur des arts de la rue s'organise autour de lieux de fabrication qui vont constituer la trame d'un réseau de production et de diffusion. Ces lieux, répartis dans tout le pays, se caractérisent par une « *genèse sur le terrain* »<sup>20</sup> : nés à l'initiative des professionnels, ils se singularisent par des histoires et des fonctionnements particuliers. Dans le cadre d'un plan ministériel lancé en 1993, certains de ces lieux sont reconnus officiellement en tant que pôles structurés assurant un maillage territorial et une continuité d'action en terme de production et de diffusion. Ces « lieux de fabrique » accueillent les compagnies en résidence et mettent à leur disposition les conditions de réalisation de leur projet. Certaines de ces structures sont historiquement liées à des festivals, mais ce n'est pas systématique.

En 2005, la reconnaissance et le soutien de ces lieux par l'État franchissent une nouvelle étape. Dans le cadre du Temps des arts de la rue<sup>21</sup>, neuf lieux deviennent des Centres nationaux des arts de la rue (Cnar) : L'Atelier 231 à Sotteville-lès-Rouen (Haute-Normandie), Association Eclat, le Parapluie à Aurillac (Auvergne), Chalon dans la Rue / L'Abattoir à Chalon-sur-Saône (Bourgogne), Le Fourneau à Brest (Bretagne), Le Citron Jaune à Port Saint-Louis du Rhône (Provence-Alpes-Côte d'Azur), La Paperie à Angers (Loire Atlantique), L'Avant-Scène à Cognac (Poitou-Charentes)<sup>22</sup>, Le Moulin Fondu à Noisy-le-Sec (Ile-de-France), Pronomade(s) en Haute-Garonne (Midi-Pyrénées).

Les Centres nationaux des arts de la rue ont à ce jour trois missions, reflets du cœur d'activité des lieux :

- Le soutien à la création à travers l'accueil en résidence et l'apport financier,
- « La rencontre entre démarches artistiques, populations et territoires », notamment par le biais de saisons d'arts de la rue et de résidences de diffusion,
- La contribution à la reconnaissance et à la qualification des arts de la rue (travail en réseau avec des scènes généralistes, sensibilisation des publics, formations spécifiques, etc.).

Les Centres nationaux des arts de la rue se voient ainsi confortés dans leur rôle d'outil structurant à l'échelle nationale dans le secteur des arts de la rue. Leurs moyens sont consolidés par l'État qui cherche à répondre à la carence en production dans le secteur.

Lieux publics, fondé en 1983 et installé à Marseille depuis 1990, demeure l'unique Centre national de création des arts de la rue, dirigé par un artiste. La structure assure, parmi ses missions, la production et la diffusion des créations de son directeur, Pierre Sauvageot, compositeur.

A l'instar des Pôles Cirque, un label national pour les Cnar est actuellement en examen au sein de la DGCA (Direction Générale de la Création Artistique) du ministère de la Culture et de la Communication.

« La création des Pôles Cirque puis des Centres nationaux des arts de la rue constitue une étape importante dans la structuration et le développement des arts du cirque et de la rue. »

20. *Les Arts de la Rue, Portrait économique d'un secteur en pleine effervescence*, op cit, p. 297.

21. Le Temps des arts de la rue, qui s'est déroulé de 2005 à 2007, était un plan triennal de développement et de structuration du secteur, copiloté par le ministère de la Culture et de la Communication, la Fédération des arts de la rue et HorsLesMurs. <http://www.tempsrue.org>

22. Suite à la cessation du Centre national des arts de la rue L'Avant-Scène à Cognac en 2008, une concertation entre les partenaires a eu lieu, dans la perspective d'un maintien d'un Cnar en Poitou-Charentes. La préfiguration de celui-ci a débuté en septembre 2009, adossée à la Scène nationale Le Moulin du Roc à Niort. Actuellement installé dans des locaux provisoires, le Cnar prendra place dans des locaux plus fonctionnels (2014/2016) au sein des anciennes Usines Boinot qui font l'objet d'une réhabilitation. La structuration pérenne interviendra en janvier 2011.



# FINANCEMENTS PUBLICS

## > LES FINANCEMENTS DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

### ARTS DU CIRQUE

#### **Les crédits centraux et déconcentrés**

L'histoire de la politique publique en faveur des arts du cirque date du début des années 1980 et elle a connu une date charnière en 2001 avec l'Année des arts du cirque. L'intervention du ministère de la Culture et de la Communication se structure autour de trois principes essentiels : le soutien au cirque dit de création et l'accompagnement de ses mutations, l'inscription des arts du cirque dans les dispositifs génériques de soutien au spectacle vivant et la mise en place de dispositifs spécifiques répondant aux singularités du champ artistique. La période 2006-2008 correspond à une stabilisation des dispositifs instaurés progressivement après l'Année des arts du cirque. L'outillage d'intervention de l'État est resté le même depuis 2004.

## CRÉDITS CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS POUR LES ARTS DU CIRQUE 2007-2008

	2007		2008	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
<b>Total aides aux compagnies</b>		<b>3 975 612</b>		<b>3 459 280</b>
Compagnies conventionnées et autres aides au fonctionnement	34	2 704 612	33	2 384 780
dont compagnies conventionnées	31	2 644 212	29	2 304 688
Aides à la création	46	789 000	35	558 000
dont aides à la production (DRAC)	26	346 000	18	194 500
aides à la création (DMDTS)	20	443 000	17	363 500
Aides à la résidence (DMDTS)	18	250 000	17	232 000
Aides à l'itinérance	16	232 000	17	284 500
<b>Pôles cirque et autres lieux de production et de diffusion</b>	<b>22</b>	<b>2 208 127</b>	<b>21</b>	<b>2 248 700</b>
dont pôles cirque	10	1 524 087	10	1 613 790
<b>Festivals</b>	<b>5</b>	<b>394 000</b>	<b>6</b>	<b>367 480</b>
<b>Jeunes Talents Cirque</b>	<b>1</b>	<b>45 000</b>	<b>1</b>	<b>45 000</b>
<b>Formation</b>		<b>5 659 585</b>		<b>5 576 229</b>
dont écoles nationales supérieures	3	4 833 430	3	4 744 815
autres écoles (professionnalisantes)	6	535 100	6	522 100
autres formations, pôles nationaux de ressources (PNR)	5	291 055	5	309 314
<b>Organismes professionnels</b>		<b>143 601</b>		<b>142 650</b>
dont FFEC		90 250		89 300
Syndicat du cirque de création		53 351		53 350
<b>HorsLesMurs</b>		<b>402 000</b>		<b>411 600</b>
50% de la subvention de fonctionnement				
<b>ONDA (garanties)</b>		<b>204 650</b>		<b>232 528</b>
<b>TOTAL</b>		<b>13 032 575</b>		<b>12 483 467</b>

## Les compagnies conventionnées

Les compagnies conventionnées sont soutenues par le ministère de la Culture et de la Communication dans le cadre d'une convention triennale signée avec les Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC).

La liste ci-dessous (classée par régions) correspond à l'année 2008.

### Basse-Normandie

Compagnie Max et Maurice

### Bourgogne

ARMO - Compagnie Jérôme Thomas

### Bretagne

Cabaret Théâtre Dromesko

### Champagne Ardenne

Collectif AOC

### Franche-Comté

Cirque Plume

### Ile-de-France

Cirque Baroque

Compagnie 36 du mois

Cirque National Alexis Grüss

Cirque Ici - Johann Le Guillerm

Compagnie CdB - Vincent de Lavenère

Compagnie Pré-O-Ccupé - Nikolaus

Larueforaine

Les Cousins

Romanès Cirque Tsigane

Tout Fou To Fly

### Languedoc-Roussillon

Compagnie Maripaule B et Philippe Goudard

### Midi-Pyrénées

Compagnie 111

Vent d'Autan

### Pays de la Loire

Compagnie Non Nova

Maboul Distorsion

### Poitou-Charentes

Les Matapeste

### Provence-Alpes-Côte d'Azur

Anomalie

Archaos

Cahin-Caha

Cirque Désaccordé

Studios de Cirque de Marseille

Théâtre du Centaure

### Rhône-Alpes

La compagnie VIA - Les Nouveaux Nez

Les Colporteurs

## ARTS DE LA RUE

### Les crédits centraux et déconcentrés

Pour les arts de la rue, la période 2007-2008 constitue une étape dans l'intervention de l'État. Le Temps des arts de la rue, dispositif triennal de développement et de structuration du secteur, s'est déroulé de 2005 à 2007. C'est une troisième phase de la politique culturelle du ministère de la Culture, après deux plans d'intervention au cours de la décennie 1990 qui avaient abouti à la qualification de Lieux publics en Centre national de création des arts de la rue, la naissance de HorsLesMurs, la création de deux aides destinées aux compagnies à la DMDTS (devenue, en 2010, la DGCA) et l'accès aux dispositifs jusqu'alors réservés aux compagnies dramatiques en DRAC (aides à la production et conventionnements de compagnies). Comme pour les arts du cirque, la politique publique en faveur des arts de la rue combine une intégration aux dispositifs de soutien au spectacle vivant et des aides spécifiques (Ecrire pour la rue...).

## CRÉDITS CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS POUR LES ARTS DE LA RUE 2007-2008

	2007		2008	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
<b>Total aides aux compagnies</b>		<b>3 512 015</b>		<b>3 417 293</b>
Compagnies conventionnées	35	2 637 015	37	2 665 940
Aides aux projets	44	815 000	44	697 353
dont aides à la production dramatique (DRAC)	20	315 000	22	281 053
artistes et résidence de production (DMDTS)	24	500 000	22	416 300
Ecrire pour la Rue	10	60 000	9	54 000
<b>Lieux publics, Centres nationaux des arts de la rue et autres lieux de fabrique</b>	<b>34</b>	<b>4 089 430</b>	<b>36</b>	<b>4 015 173</b>
dont Lieux publics et Cnar	10	3 029 340	10	2 863 589
<b>Festivals, saisons, soutien à la diffusion</b>	<b>38</b>	<b>1 348 199</b>	<b>30</b>	<b>1 318 360</b>
dont fonds spécifique pour les actions diffusion en réseaux	3	70 000	4	87 000
<b>ONDA</b> (garanties concernant des spectacles)		<b>223 440</b>		<b>134 120</b>
<b>Formation (FAI AR)</b>		<b>310 600</b>		<b>305 120</b>
<b>HorsLesMurs</b> 50% de la subvention de fonctionnement		<b>402 000</b>		<b>411 600</b>
<b>La Fédération des arts de la rue</b>		<b>88 875</b>		<b>68 800</b>
<b>Autres actions pour le Temps des Arts de la Rue</b> (éditions, colloques, soutiens aux universités, communication journée Rue Libre!)		<b>104 000</b>		<b>10 000</b>
<b>TOTAL</b>		<b>10 078 559</b>		<b>9 680 466</b>

## Les compagnies conventionnées

Les compagnies conventionnées sont soutenues par le ministère de la Culture et de la Communication dans le cadre d'une convention triennale signée avec les Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC).

La liste ci-dessous (classée par régions) correspond à l'année 2008.

### Alsace

Compagnie Luc Amoros

### Auvergne

L'illustre famille Burattini

Teatro del Silencio

Magma Performing Théâtre

### Basse-Normandie

La Famille Magnifique-Nord Ouest

Théâtre

### Bourgogne

OPUS

26000 couverts

Metalovoice

### Bretagne

Compagnie Derezo

Le Théâtre de l'Arpenteur

Tuchenn

### Centre

Compagnie OFF

### Franche-Comté

Théâtre de l'Unité

Théâtre Group

### Haute-Normandie

Cercle de la Litote

### Ile-de-France

Décor Sonore

Deuxième Groupe d'Intervention

Ici Même (Paris)

KMK

Les Passagers

Oposito

Le SAMU

La tête à l'envers

### Midi-Pyrénées

Le Phun

### Pays de la Loire

Groupe ZUR

Royal de Luxe

La Machine

### Poitou-Charentes

Carabosse

### Provence-Alpes-Côte d'Azur

Artonik

Générik Vapeur

Ilotope

### Rhône-Alpes

Délices Dada

KompleXXkapharnaüm

Kumulus

Transe Express

Turak

Les Transformateurs

# > LES FINANCEMENTS DES RÉGIONS

La décennie 2000 a été l'occasion d'un développement et d'un approfondissement de l'intervention des régions dans le champ culturel et leur effort en faveur de la culture est de plus en plus manifeste. Le repérage réalisé par l'Observatoire des Politiques Culturelles sur le soutien des régions au spectacle vivant<sup>23</sup> souligne un engagement qui n'a cessé de s'accroître. D'après cette étude, les politiques publiques des régions en faveur du spectacle vivant « mobilisent désormais bien souvent plus de 50% de leurs budgets consacrés à la culture », ce qui atteste d'une « priorité financière et symbolique »<sup>24</sup> accordée au secteur.

Afin de commencer à rassembler des données sur les financements des collectivités locales en faveur des arts de la rue et des arts du cirque, HorsLesMurs a adressé, en janvier 2010, un questionnaire aux régions métropolitaines. 17 ont répondu. Le questionnaire porte exclusivement sur les dispositifs de soutien relevant du domaine culturel et n'inclut pas les mesures des autres politiques régionales susceptibles de concerner les arts de la rue et du cirque (soutien à l'emploi culturel, à l'aménagement du territoire, etc.). Le questionnaire n'intègre pas non plus les financements accordés aux organismes de formation or, pour ce qui concerne les arts du cirque, certaines régions y consacrent des budgets non négligeables. Le questionnaire portait uniquement sur l'année 2008. Des variations s'observent d'une année sur l'autre dans l'effort consenti par les régions, par exemple en fonction du nombre de dossiers de demandes de subvention déposés par les équipes artistiques. Les éléments budgétaires ici présentés ne représentent donc pas de manière exhaustive les financements totaux accordés par les régions ayant répondu. Cette première récolte constitue une photographie arrêtée sur une année et un point de départ pour une observation au long cours.

Les tableaux des financements soulignent les fortes disparités des budgets consacrés au spectacle vivant par les régions - disparités qui s'expliquent par de multiples facteurs, économiques comme sociaux. Les politiques culturelles en faveur des arts de la rue et des arts du cirque restent récentes à l'échelle nationale comme à l'échelle régionale. Elles sont pour partie liées à la présence des acteurs artistiques et culturels sur le terrain, les régions métropolitaines connaissant de fortes différences en la matière<sup>25</sup>.

## **Des disparités importantes en fonction des régions**

En 2008, les 17 régions ayant répondu au questionnaire représentent un montant global de 3 475 156 € dédié aux arts du cirque. Le montant moyen de 204 420 € cache une grande disparité selon les régions. Ainsi le montant le plus faible est de 4 500 € (Auvergne) tandis que le montant le plus élevé est de 373 000 € (Midi-Pyrénées). En moyenne, la part dévolue aux arts du cirque au sein des budgets de spectacle vivant est de 2,9%. 11 régions y consacrent moins de 2,5%.

Le secteur des arts de la rue s'est vu consacré, pour sa part, un montant global, 17 régions confondues, de 6 150 187 €<sup>26</sup>. Les variations d'une région à l'autre sont aussi importantes puisque le budget global

23. *Premiers repérages sur les politiques des conseils régionaux en faveur du spectacle vivant*, ARCADl, Observatoire des Politiques Culturelles, 2008, p. 10.

24. *Idem*.

25. Voir les cartes en pages 5 et 10, sur la présence des artistes et compagnies et des festivals dans les régions.

26. Les Fédérations régionales de Languedoc-Roussillon et d'Ile-de-France ont reçu un soutien financier de ces deux régions en 2008, dont les montants ne sont pas intégrés (Ile-de-France : 22 500 €, Languedoc-Roussillon : 6 000 €). Quant à la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, elle a soutenu la Formation Avancée Itinérante des Arts de la Rue (FAI AR) à hauteur de 185 000 € en 2008.

le plus important s'élève à 898 000 € (Midi-Pyrénées) et le plus faible à 24 000 € (Basse-Normandie). La part des budgets spectacle vivant consacrée aux arts de la rue est de 4,3% en moyenne. Mais là encore, les différences sont notables : de 0,8% en Basse-Normandie à 10,3% en Bourgogne.

Les efforts consentis par les régions en faveur des arts du cirque et des arts de la rue reflètent à la fois une réponse à une présence de compagnies et/ou d'équipements sur le terrain (par exemple en Bretagne ou en Rhône-Alpes pour les arts de la rue, en Basse-Normandie et en Nord-Pas-de-Calais pour les arts du cirque) et une orientation particulière en faveur de l'un des deux secteurs, voire des deux (en Midi-Pyrénées et en Poitou-Charentes par exemple).

## **Une politique culturelle plutôt orientée vers les festivals et les lieux**

Dans le secteur des arts de la rue, on constate une tendance au profit des lieux et des festivals, qui concentrent 67% du montant global toutes régions cumulées (soit 4 111 750 €). 8 régions y consacrent plus de 75% de leur budget dévolu aux arts de la rue, dont 2 (Auvergne et Champagne-Ardenne) 100%. Au total, ce sont 56 festivals, 47 lieux de diffusion et/ou de résidence (incluant les 9 Centres nationaux des arts de la rue et Lieux publics), 1 projet itinérant et 1 réseau de diffusion régional qui sont soutenus. Il faut souligner que la distinction entre lieux, festivals et équipes artistiques est parfois délicate dans la mesure où certains lieux organisant des festivals ou accueillant des compagnies en résidence sont gérés par des équipes artistiques. C'est le cas de deux Centres nationaux des arts de la rue (Le Moulin Fondu de la compagnie Oposito et Le Citron Jaune d'Ilotopie) ainsi que de nombreux autres lieux, comme par exemple En cours à Villeurbanne (KompleXXkapharnaüm) ou L'Avant-Rue (Friche Théâtre Urbain) à Paris. Selon les régions, les répartitions peuvent donc varier.

La même tendance a cours dans les arts du cirque, mais de manière moins marquée. Les aides attribuées aux festivals et aux lieux représentent 61,5% du montant global toutes régions cumulées (soit 2 137 950 €). En moyenne, 54,2% des budgets sont accordés aux festivals et lieux et 45,8% aux équipes artistiques (70,5% et 29,5% respectivement dans les arts de la rue). 14 festivals, 39 lieux de résidence et/ou de diffusion et un réseau de diffusion ont reçu en 2008 une aide régionale.

Cette orientation des politiques culturelles vers les festivals et les lieux de diffusion et/ou de résidence répond à une logique de maillage et de rayonnement qui correspond à la mission d'aménagement du territoire des régions. En outre, les festivals et lieux de diffusion sont des espaces de rencontre entre les artistes et les populations, préoccupation des régions qui tentent d'œuvrer à un élargissement des publics. Enfin, les lieux de résidence et/ou de diffusion sont reconnus en tant que pôles d'expertise dans leur discipline, chargés d'accueillir et de soutenir la création contemporaine.

## **Le soutien aux équipes artistiques par l'aide au fonctionnement**

Toutes régions confondues, 29,5% des budgets vont aux équipes artistiques d'arts de la rue et 38,5% de cirque. La Région Poitou-Charentes attribuant pour sa part 78% de son budget à des équipes artistiques de rue et 83% à des équipes de cirque, se démarque de l'orientation en faveur des festivals et des lieux. En cirque, d'autres régions s'inscrivent dans ce modèle, ce qui s'explique parfois du fait de l'absence d'équipement dédié sur le territoire.

Le soutien aux équipes artistiques de rue comme de cirque s'organise autour de deux axes principaux : les aides au fonctionnement d'une part et les aides au projet (à la création et/ou à la diffusion française et internationale en partenariat avec CulturesFrance).

Sur les 17 régions ayant répondu, 12 attribuaient en 2008 des aides au fonctionnement à des équipes artistiques de rue et 10 à des équipes de cirque. Sur les 95 équipes de rue aidées en 2008, 42 l'ont été au titre du fonctionnement (42%). Pour les arts du cirque, 68 équipes ont été soutenues, dont 34 au fonctionnement (50%). Dans la plupart des cas, ces aides au fonctionnement prennent la forme

d'un conventionnement triennal, impliquant parfois une autre collectivité locale. Cette dynamique est révélatrice d'une volonté de permanence artistique, qui répond elle aussi à la mission d'aménagement territorial des régions. Cette tendance en faveur des aides au fonctionnement s'explique également par une politique de structuration du paysage du spectacle vivant, favorisant la continuité du travail des compagnies et l'emploi culturel.

## **Une intégration aux dispositifs génériques du spectacle vivant**

Pour ce qui concerne les arts de la rue, deux régions avaient développé un dispositif spécifique en 2008. La Région Poitou-Charentes s'est inscrite dans l'élan du Temps des arts de la rue en mettant en œuvre un plan de développement régional doté d'un budget et d'actions d'accompagnement propres pour la période 2006-2009. Ces mesures ont été pérennisées. La Région Nord-Pas-de-Calais propose un soutien à la présence dans les festivals nationaux (Aurillac, Chalon-sur-Saône, Sotteville-lès-Rouen et Namur en Belgique). C'est ce principe qu'a adopté la Lorraine en 2010 (Aurillac, Chalon-sur-Saône, Sotteville-lès-Rouen). Quant à la Bourgogne, elle soutient, également à partir de 2010, les créations qui reçoivent l'appui d'un regroupement de professionnels régionaux s'engageant sur des résidences et/ou de la diffusion.

Quatre régions disposaient, en 2008, d'aides spécifiques aux arts du cirque. La Région Centre propose une aide à l'itinérance pour les compagnies jouant sous chapiteau. Le dispositif de la Région Nord-Pas-de-Calais en faveur des équipes d'arts de la rue est également valable pour les équipes de cirque, notamment au festival Circuits de Circa. La Champagne-Ardenne aide les diffuseurs développant un projet de recherche de nouveaux publics au travers d'une programmation danse, marionnettes ou cirque. Enfin, la Région Midi-Pyrénées a consacré 70 000 € en 2008 au dispositif « Midi Pyrénées fait son cirque en Avignon »<sup>27</sup>.

En dehors de ces aides spécifiques, la majorité des régions intègrent les arts du cirque et de la rue à leurs dispositifs génériques de soutien au spectacle vivant. Plusieurs régions ayant répondu aux questionnaires ont souligné « une attention particulière » portée aux deux secteurs, perçus comme des espaces d'émergence de nouvelles formes. Les régions ne cherchent pas à singulariser les politiques publiques en faveur des arts de la rue et du cirque mais plutôt à leur accorder une place au sein de l'intervention dévolue au spectacle vivant. De ce point de vue, le taux de réponse au questionnaire envoyé par HorsLesMurs (17 sur 22 Régions métropolitaines) atteste bien d'une reconnaissance des deux secteurs au sein des interventions publiques régionales en faveur du spectacle vivant.

**« En 2008, 17 régions ont soutenu les arts du cirque à hauteur de 3 475 156 € et les arts de la rue à hauteur de 6 150 187 €. »**

27. L'opération est organisée par trois structures régionales : Circuits, scène conventionnée Auch et Gers, La Grainerie, fabrique des arts du cirque et Balma, le Lido, centre des arts du cirque de Toulouse. Ce montant n'est pas inclus dans le tableau publié. Le dispositif existe toujours.

## ARTS DU CIRQUE

## FINANCEMENTS ACCORDÉS PAR LES RÉGIONS

Région	Spectacle vivant	Arts du cirque	Montant destiné aux festivals et lieux (résidence et/ou diffusion)	Montant destiné aux artistes et compagnies
Auvergne en % Equipes concernées	2 000 000	4 500 0,2	0 0	4 500 100 1 compagnie (aidée à la création)
Basse-Normandie en % Equipes concernées	2 951 410	273 900 9,3	186 900 68,2 1 Pôle cirque et 1 lieu	87 000 31,8 3 compagnies (dont 1 aidée à la reprise et 1 à la création)
Bourgogne en % Equipes concernées	2 321 910	105 500 4,5	15 000 14,2 1 lieu	90 500 85,8 5 compagnies (dont 1 au fct)
Bretagne en % Equipes concernées	8 800 000	125 000 1,4	80 000 64 1 Pôle cirque	45 000 36 3 compagnies (aidées au projet global)
Centre en % Equipes concernées	13 371 819	60 000 0,4	0 0	60 000 100 2 compagnies (1 au fct, 1 aidée à la création)
Champagne-Ardenne en % Equipes concernées	3 800 000	290 000 7,6	226 000 77,9 3 lieux	64 000 22,1 5 compagnies (au fct)
Haute-Normandie en % Equipes concernées	10 538 770	359 000 3,4	310 000 86,4 1 Pôle cirque	49 000 13,6 3 compagnies (dont 2 au fct)
Ile-de-France en % Equipes concernées	31 390 000	321 500 1,0	161 500 50,2 1 lieu, 1 Pôle cirque, 1 festival, 1 réseau	160 000 49,8 5 compagnies (au fct)
Languedoc-Roussillon en % Equipes concernées	17 064 797	248 500 1,5	172 000 69,2 5 festivals, 1 Pôle cirque	76 500 30,8 8 compagnies (aidées à la création)
Limousin en % Equipes concernées	4 112 750	89 800 2,2	89 800 100 1 festival, 1 pôle cirque	0 0
Lorraine en % Equipes concernées	7 601 700	42 000 0,6	34 000 81,0 2 festivals, 1 lieu	8 000 19,0 1 compagnie
Midi-Pyrénées en % Equipes concernées	8 879 800	373 000 4,2	284 000 76,1 1 lieu et 1 Pôle cirque	89 000 23,9 6 compagnies (dont 3 au fct et 3 à la création)

nb : les éléments budgétaires ne concernent pas les investissements.  
« fct » est l'abréviation de « fonctionnement ».

## FINANCEMENTS ACCORDÉS PAR LES RÉGIONS

Région	Spectacle vivant	Arts du cirque	Montant destiné aux festivals et lieux (résidence et/ou diffusion)	Montant destiné aux artistes et compagnies
Nord-Pas-de-Calais en % Equipes concernées	4 055 438	248 500 6,1	195 000 78,5 1 Pôle cirque et 1 lieu	53 500 21,5 5 compagnies (aidées à la création)
Pays de la Loire en % Equipes concernées	11 483 000	120 000 1,0	45 000 37,5 1 festival	75 000 62,5 6 compagnies (dont 1 au fct et à la diffusion nationale, 1 au fct et à la diffusion internationale, 4 à la création)
Poitou-Charentes en % Equipes concernées	12 592 318	236 956 1,9	40 750 17,2 2 festivals, 4 lieux	196 206 82,8 2 compagnies (au fct)
Provence-Alpes-Côte d'Azur	16 636 192	265 000 1,6	105 000 39,6 2 festivals, 1 lieu	160 000 60,4 6 compagnies (au fct dont 1 dirigeant 1 lieu de diffusion)
Rhône-Alpes en % Equipes concernées	13 400 000	312 000 2,3	193 000 61,9 1 Pôle cirque et 17 lieux	119 000 38,1 7 compagnies (au fct dont 1 à la mobilité internationale)

« fct » est l'abréviation de « fonctionnement ».

## ARTS DE LA RUE

## FINANCEMENTS ACCORDÉS PAR LES RÉGIONS

Région	Spectacle vivant	Arts de la rue	Montant destiné aux festivals et lieux (résidence et/ou diffusion)	Montant destiné aux artistes et compagnies
Auvergne	2 000 000	203 700	203 700	0
en %		10,2	100	0
Equipes concernées			3 festivals, 1 CNAR	
Basse-Normandie	2 951 410	24 000	20 000	4 000
en %		0,8	83,3	16,7
Equipes concernées			2 festivals	1 compagnie (aidée à la reprise)
Bourgogne	2 321 910	239 000	134 000	105 000
en %		10,3	56,1	43,9
Equipes concernées			3 festivals, 1 CNAR	4 compagnies (dont 3 au fct)
Bretagne	8 800 000	757 000	535 000	222 000
en %		8,6	70,7	29,3
Equipes concernées			4 festivals, 1 projet itinérant, 1 CNAR	10 compagnies (dont 2 au fct et 8 aidées au projet global)
Centre	13 371 819	212 000	130 000	82 000
en %		1,6	61,3	38,7
Equipes concernées			1 festival, 1 lieu	4 compagnies (dont 1 au fct)
Champagne-Ardenne	3 800 000	122 500	122 500	0
en %		3,2	100	0
Equipes concernées			4 festivals, 1 lieu	
Haute-Normandie	10 538 770	251 000	213 000	38 000
en %		2,4	84,9	15,1
Equipes concernées			1 festival, 1 CNAR	3 compagnies (dont 1 au fct)
Ile-de-France	31 390 000	654 000	466 000	188 000
en %		2,1	71,3	28,7
Equipes concernées			1 lieu, 1 CNAR, 6 festivals, 2 réseaux de diffusion	7 compagnies (au fct)
Languedoc-Roussillon	17 064 797	395 000	220 000	175 000
en %		2,3	55,7	44,3
Equipes concernées			4 festivals, 2 lieux	14 compagnies (aidées à la création)
Limousin	4 112 750	40 000	36 000	4 000
en %		1,0	90	10
Equipes concernées			2 festivals	1 compagnie (au fct)
Lorraine	7 601 700	102 700	48 700	54 000
en %		1,4	47,4	52,6
Equipes concernées			4 festivals	4 compagnies
Midi-Pyrénées	8 879 800	873 000	756 000	117 000
en %		9,8	86,6	13,4
Equipes concernées			10 lieux, 1 CNAR	5 compagnies (dont 1 au fct et 4 aides à la création)

nb : les éléments budgétaires ne concernent pas les investissements.  
« fct » est l'abréviation de « fonctionnement ».

## FINANCEMENTS ACCORDÉS PAR LES RÉGIONS

Région	Spectacle vivant	Arts de la rue	Montant destiné aux festivals et lieux [résidence et/ou diffusion]	Montant destiné aux artistes et compagnies
Nord-Pas-de-Calais en % Equipes concernées	4 055 438	153 800 3,8	118 500 77 1 festival, 1 lieu	35 300 23 1 collectif d'artistes et 2 compagnies (aidées à la diffusion)
Pays de la Loire en % Equipes concernées	11 483 000	444 793 3,9	313 100 70,4 9 festivals, 2 lieux de résidence, 1 CNAR	131 693 29,6 17 compagnies (dont 5 au fct, 1 au fct et à la diffusion nationale, 1 au fct et à la diffusion internationale avec CulturesFrance, 4 aidées à la création)
Poitou-Charentes en % Equipes concernées	12 592 318	584 694 4,6	130 250 22,3 6 festivals, 8 lieux, 1 CNAR	454 444 77,7 7 compagnies (dont 4 au fct, 2 à la diffusion internationale, 1 à la création/diffusion)
Provence-Alpes-Côte d'Azur	16 636 192	517 000 3,1	389 000 75,2 2 festivals, 3 lieux, Lieux publics	128 000 24,8 5 compagnies (au fct dont 1 dirigeant un lieu de diffusion et 1 dirigeant un CNAR)
Rhône-Alpes en % Equipes concernées	13 400 000	551 000 4,1	251 000 45,6 4 festivals, 9 lieux	300 000 54,4 10 compagnies (au fct)

« fct » est l'abréviation de « fonctionnement ».

# BIBLIOGRAPHIE

Voici une sélection d'enquêtes et études récentes consacrées à la structuration, au développement et aux financements du spectacle vivant et, en particulier, des arts du cirque ou des arts de la rue. La plupart sont disponibles au centre de documentation de HorsLesMurs et certaines sont téléchargeables en ligne ([www.rueetcirque.fr](http://www.rueetcirque.fr)).

**Arts du cirque et départements, Helga Sobota, Culture et Départements, 2010**

Cette enquête, réalisée de juillet à décembre 2009, a été effectuée en collaboration avec Territoires de Cirque. Elle vise à évaluer la place du cirque dans les politiques départementales.

En téléchargement libre sur [www.culturedepartements.org](http://www.culturedepartements.org)

(rubrique Ressources > Aménagement du territoire)

**La circulation des œuvres de rue et de cirque en Europe, Anne Tucker, HorsLesMurs/Circostrada Network, mars 2008**

Cette enquête, établie par Anne Tucker, chargée d'étude et directrice de Manchester International Arts (Royaume-Uni), vise à mieux comprendre la réalité de la diffusion des compagnies de rue et de cirque et la part qu'occupe la dimension internationale dans cette diffusion. À partir d'une analyse approfondie de l'économie de 66 compagnies européennes, l'enquête fournit des données brutes sur le budget des équipes, la vente des spectacles, le nombre de représentations et sa répartition entre le pays d'origine, l'Europe et le reste du monde.

En téléchargement libre sur [www.circostrada.org](http://www.circostrada.org)

**Premiers repérages sur les politiques des conseils régionaux en faveur du spectacle vivant, Pascale Chaumet, Cécile Martin, ARCAD I / Observatoire des Politiques Culturelles, 2008**

L'objectif de ce repérage consiste à dresser un simple état des lieux, descriptif, des politiques menées par les Régions en faveur du spectacle vivant, afin d'établir une base d'informations fiable qui pourra alimenter la réflexion des différents acteurs et partenaires de ces politiques publiques. Ce repérage a

pour vocation de dresser une typologie des modes d'intervention afin d'identifier des similitudes ou des spécificités régionales. Il constitue une base de référence pour la poursuite éventuelle d'études plus approfondies.

En téléchargement libre sur [www.observatoire-culture.net](http://www.observatoire-culture.net)  
(rubrique Pilotage d'études > Etudes réalisées)

### **Street Artists in Europe, Les artistes de rue en Europe, HorsLesMurs/Circostrada Network, mars 2007**

Rapport portant sur les artistes de rue en Europe, remis par HorsLesMurs à la Commission culture et éducation du Parlement européen (Département thématique Politiques structurelles et de Cohésion).  
En téléchargement libre sur [www.circostrada.org](http://www.circostrada.org)

## **Les études et enquêtes menées par les organisations professionnelles**

Les Fédérations régionales des arts de la rue

**Haute-Normandie.** En 2009, le Ministère de la République, Fédération des arts de la rue en Haute-Normandie, a commandité un état des lieux régional (économie, diffusion, financements des compagnies et des manifestations).

Contact : [ministeredelaruepublique@gmail.com](mailto:ministeredelaruepublique@gmail.com)

**Ile-de-France.** Fin 2009, la Fédération des arts de la rue en Ile-de-France a réalisé un « questionnaire compagnies » dans une démarche collective d'observation participative et partagée (développée dans le cadre de l'UFISC). Par ailleurs, elle recueille régulièrement des données sur les subventions. En mai 2010, elle a également entamé un recensement de la diffusion en région Ile-de-France.

Plus d'informations : [www.federationartsdelarueidf.org/fedelIDF/index.php?page=observation](http://www.federationartsdelarueidf.org/fedelIDF/index.php?page=observation)

Contact : [federationartsdelarueidf@wanadoo.fr](mailto:federationartsdelarueidf@wanadoo.fr)

**Rhône-Alpes.** La Fédération Rhône-Alpes dispose d'une base de données des structures arts de la rue régionales ainsi que d'éléments chiffrés (financements DRAC...) qui peuvent être transmis sur demande.

Contact : [fede.ra@free.fr](mailto:fede.ra@free.fr)

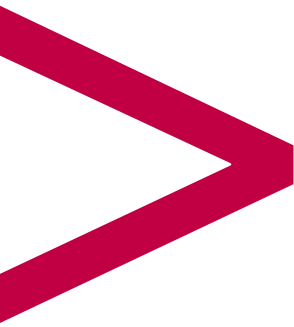
**Les contacts de la Fédération nationale et des onze Fédérations régionales :**

<http://www.lefourneau.com/lafederation/Contacts.html>

**Le Syndicat du cirque de création**

Le SCC a réalisé un état des lieux de l'intervention de la DRAC Ile-de-France sur le secteur des arts du cirque de 2005 à 2009. L'état des lieux s'attache notamment aux financements accordés aux compagnies franciliennes.

Contact : [contact@syndicat-scc.org](mailto:contact@syndicat-scc.org)



Avec la collection **memento**, HorsLesMurs développe sa mission de réflexion et d'observation consacrée aux arts de la rue et aux arts du cirque. **memento** accueille des documents de référence édités par HorsLesMurs : études, travaux de recherche et outils pratiques à destination de différents publics (étudiants, chercheurs, professionnels). Certaines éditions sont disponibles en anglais. La collection **memento** est éditée au format PDF et téléchargeable gratuitement sur [www.horslesmurs.fr](http://www.horslesmurs.fr) et [www.rueetcirque.fr](http://www.rueetcirque.fr)

**memento** est une publication de HorsLesMurs - Centre national de ressources des arts de la rue et des arts du cirque - subventionné par le ministère de la Culture (DGCA).

**Directeur de la publication, Président.** Jean Digne

**Rédacteur en chef, Directeur.** Stéphane Simonin


**Responsable des éditions.** Isabelle Drubigny

**Export des données.** Sophie Perrin

**Conception et rédaction.** Anne Gonon

**Conception et réalisation graphique.** Anne Choffey

**Iconographe.** Marie Le Moigne

**Impression.** Groupe Corlet imprimeur. Condé-sur-Noireau (14). Imprimé en France.  IMPRIM'VERT®

## HorsLesMurs

Centre national de ressources des arts de la rue et des arts de la piste

68 rue de la Folie Méricourt

75011 Paris

Tél. : +33 (0)1 55 28 10 10 - Fax. : +33 (0)1 55 28 10 11

[www.horslesmurs.fr](http://www.horslesmurs.fr)

[www.rueetcirque.fr](http://www.rueetcirque.fr)

[info@horslesmurs.fr](mailto:info@horslesmurs.fr)